

Alger	: 27°	18°
Oran	: 27°	19°
Annaba	: 29°	20°
Béjaïa	: 27°	19°
Tamanrasset:	39°	24°

**PRÉSIDENTE**  
**Le chef de l'Etat reçoit le Premier ministre**

► M.Bensalah a examiné avec M.Bedoui l'organisation du dialogue politique et la relance du processus électoral

P. 24

**ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL-MAROC:**  
**L'Algérie réaffirme : le conflit au Sahara occidental est une question de décolonisation**

P. 14

**ALGÉRIE-MALI**  
**M. Boukadoum reçu par le Chef de l'Etat malien**

P. 24

## MARCHES POPULAIRES :

# Gaïd Salah met en garde contre ceux brandissant des drapeaux autres que l'emblème national

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a mis en garde, hier à Béchar, contre la "tentative d'infiltration" des marches populaires par une "infirme minorité" de manifestants qui brandissent des drapeaux autres que l'emblème national.

P. 3



3<sup>e</sup> jour de la visite de travail et d'inspection du général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire à la 3<sup>e</sup> RM à Béchar

### GOVERNEMENT

**Une aide d'urgence sera acheminée aujourd'hui à la région de Djanet**

P. 5

### JUSTICE

**Corruption : La Cour suprême destinataire du dossier de procédure de poursuite contre de hauts responsables de l'Etat**

P. 4

### ARMÉE

**Sortie de la 18<sup>e</sup> promotion de l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur Badji Mokhtar de Rouiba**

P. 3

### SANTÉ

**SOUVENIRS D'ENFANCE : Ils se forment à partir de sept ans**

P.p 12-13

### FOOTBALL

**CAN-2019 / ALGÉRIE : 14 joueurs d'expérience pour encadrer neuf bleus au Caire**

La sélection algérienne de football, présente pour la 18<sup>e</sup> fois en phase finale de la Coupe d'Afrique des nations à l'occasion de la CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet), comptera sur un groupe assez expérimenté pour encadrer neuf novices qui étrennent leur participation dans cette 32<sup>e</sup> édition continentale.

P.p 21-22

### ÉNERGIE:

**Plusieurs réunions de l'Opep reportées officiellement à début juillet**

P. 7

### MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**

**Reddition d'un terroriste aux autorités militaires à Tamanrasset**

P. 24

**SEAAL**  
**Exercice de simulation dans la station de pompage de Beni Amrane**

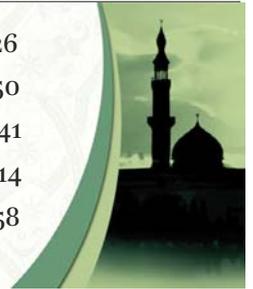
Dans le cadre de sa politique d'hygiène et sécurité au travail, la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAAL), a organisé un important exercice de simulation au niveau de la station de pompage de Beni Amrane, avec la participation de la protection civile. Ces exercices ont porté sur deux scénarios : L'électrocution d'un agent suite à un contact direct avec une partie active, et l'inondation de la salle des pompes de la station.



**Horaire des prières**

Jeudi 17 Chawwal 1440

Fajr	03:26
Dohr	12:50
Asr	16:41
Maghreb	20:14
Isha	21:58



**LES 29 ET 30 JUIN**  
**Portes ouvertes sur l'ESAA**



L'École supérieure algérienne des affaires (ESAA), organise les 29 et 30 juin à partir de 10h, des journées portes ouvertes sur l'école. Au programme : Visites du campus, présentations de toutes les formations diplômantes (Licences, masters, mastères spécialisés, MBA et EMBA), ateliers de préparation aux tests d'admission, rencontres avec l'équipe pédagogique et le pôle enseignant, échanges avec les étudiants et Alumnis de l'école. Issue d'un accord intergouvernemental entre l'Algérie et la France, l'ESAA dispose d'un corps professoral issu d'un consortium pédagogique international et d'un réseau étendu d'entreprises locales et multinationales, elle offre ainsi des formations avec doubles diplômes à la clé Algérien et Français. C'est pourquoi cette dernière a été «élue meilleure business school en Algérie» lors des classements Jeune Afrique et Eduniversal 2019, devenant ainsi le seul établissement public algérien ayant obtenu les 3 palmes d'excellence.



L'École supérieure algérienne des affaires (ESAA), organise les 29 et 30 juin à partir de 10h, des journées portes ouvertes sur l'école. Au programme : Visites du campus, présentations de toutes les formations diplômantes (Licences, masters, mastères spécialisés, MBA et EMBA), ateliers de préparation aux tests d'admission, rencontres avec l'équipe pédagogique et le pôle enseignant, échanges avec les étudiants et Alumnis de l'école. Issue d'un accord intergouvernemental entre l'Algérie et la France, l'ESAA dispose d'un corps professoral issu d'un consortium pédagogique international et d'un réseau étendu d'entreprises locales et multinationales, elle offre ainsi des formations avec doubles diplômes à la clé Algérien et Français. C'est pourquoi cette dernière a été «élue meilleure business school en Algérie» lors des classements Jeune Afrique et Eduniversal 2019, devenant ainsi le seul établissement public algérien ayant obtenu les 3 palmes d'excellence.

**BISKRA**  
**Campagne de dépistage du diabète**



En collaboration avec la Direction de la santé publique de Biskra et les partenaires de l'industrie pharmaceutique, l'AMPB et le réseau DIABSUD, organise du 22 juin au 30 octobre 2019, une campagne de dépistage avec la participation d'une sélection de médecins généralistes et pharmaciens au niveau de leur structure d'accueil. Cette campagne sera précédée demain vendredi 21 juin d'un regroupement des médecins pour une formation au niveau de l'école de formation paramédicale de Biskra.

**DEMAIN À TIPASA**  
**Première édition du Festival «MS'Fest»**



La première édition du festival de la musique et des sports «MS'Fest», se tiendra vendredi 21 juin à partir de 9h, au Complexe de Matares (Tipasa). Le festival est caractérisé à la fois par une extrême diversité d'obstacles à parcourir lors d'une course ouverte à tous et adaptée aux conditions physiques de chacun, elle sera suivie de plusieurs concerts animés par une pléiade d'artistes connus du grand public. Le MS'Fest qui s'ouvre à toutes les catégories sociales a pour objectif de réunir les algériens à l'occasion de la fête de la musique. A la fin du festival, une partie des gains sera reversée à l'association El Badr pour aider les malades atteints de cancers.

**CINÉMATHEQUE D'ALGER**  
**Projection du film «La grande Bellezza»**

Dans le cadre de la semaine du cinéma franco-italien, l'Institut français d'Alger, organise ce soir à partir de 19h, à la cinémathèque algérienne, la projection du film «La grande Bellezza».



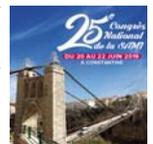
**Météo**



	Max	Min
Alger	27°	18°
Oran	27°	19°
Annaba	29°	20°
Béjaïa	27°	19°
Tamanrasset	39°	24°

**CONSTANTINE**  
**25<sup>e</sup> Congrès national de la SAMI**

La société algérienne de médecine interne (SAMI), tiendra aujourd'hui et demain au Zénith de Constantine, les travaux de son 25<sup>e</sup> congrès national.



**JOURNÉES MONDIALES SANTÉ & SÉCURITÉ**  
**LafargeHolcim Algérie et l'objectif Zéro accident**



Durant ces deux semaines de partout dans le monde, de fortes campagnes de sensibilisation seront déployées au sein de l'ensemble du Groupe LafargeHolcim pour mobiliser ses collaborateurs et sous-traitants sur l'importance de la Santé & Sécurité et de s'approprier les meilleures pratiques en matière de Santé & Sécurité. Cette année le thème principal est l'appropriation des sept comportements sécuritaires de base pour tout collaborateur travaillant pour LafargeHolcim à savoir : La conduite au volant et les interactions avec les machines, le verrouillage et étiquetage des équipements, le permis de travail sécuritaires, la ceinture de sécurité, les équipements de protection individuelle, les dangers de l'alcool et des drogues et le reporting des incidents. Plus de six-cent ateliers seront organisés à travers tout le territoire national pour ancrer les messages. L'objectif est de créer un environnement de travail sain et sûr pour tous les collaborateurs et parties prenantes avec un objectif de Zéro accident dans les opérations.

**ALGÉRIE TELECOM**  
**4<sup>e</sup> Opération de don du sang**



L'opérateur public, Algérie télécom, réédite pour la quatrième année de suite, son opération annuelle de don de sang. Après avoir donné le coup d'envoi de l'opération à partir du siège de la Direction générale sis à Alger, se sera le tour aujourd'hui et dimanche 23 juin de la Direction régionale de Mascara et de l'agence commerciale de ladite wilaya. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions solidaires et citoyennes d'Algérie Télécom, et à travers cette opération de don de sang, Algérie Télécom confirme, une fois encore, que ce geste de générosité est une valeur sûre parmi ses employés et bien ancré dans sa culture d'entreprise.

**BIBLIOTHÈQUE DE LECTURE PUBLIQUE DE TIZI-OUZOU**  
**Rencontre littéraire avec Mokrane Aït Lounes**

La Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise cet après-midi à partir de 14h au niveau de la bibliothèque de lecture publique, la 20<sup>e</sup> rencontre littéraire avec comme invité Mokrane Aït Lounes. La rencontre sera suivie d'un vernissage d'une exposition.



**OPÉRA D'ALGER**  
**La musique en fête**



L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, célèbre cette année et pour la première fois la fête de la musique à travers un concert exceptionnel accompagné d'une série d'animations. Au programme ce soir à partir de 18h, concert animé par la chorale Haghham, Fouad Ouamane, l'Association Chams, Malik Kazoui, Sofiane Bouamra et Triana d'Alger. Une série d'animations sont également programmées avec la participation de l'association chams, le groupe Diwane Gnawa de Blida, la troupe Zorna et Tbabla, la troupe Fanfare des scouts de Cherchell.

## MARCHES POPULAIRES: Gaïd Salah met en garde contre ceux brandissant des drapeaux autres que l'emblème national

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a mis en garde, hier à Béchar, contre la "tentative d'infiltration" des marches populaires par une "infirme minorité" de manifestants qui brandissent des drapeaux autres que l'emblème national.

"Il m'appartient également en cette occasion d'attirer l'attention sur une question sensible, à savoir la tentative d'infiltrer les marches et porter d'autres emblèmes que notre emblème national par une infime minorité. L'Algérie ne possède qu'un seul drapeau, pour lequel des millions de Chouhada sont tombés en martyr", a souligné M. Gaïd Salah au troisième jour de sa visite en 3<sup>ème</sup> Région militaire.

"Un emblème unique qui représente le symbole de souveraineté de l'Algérie, de son indépendance, de son intégrité territoriale et de son unité populaire", a-t-il ajouté. Soulignant qu'"il est inacceptable de manipuler les sentiments et émotions du peuple algérien", le général de corps d'Armée a fait savoir que "des ordres et des instructions stricts ont été donnés aux forces de l'ordre pour une application rigoureuse des lois en vigueur et faire face à quiconque tente encore une fois d'affecter les sentiments des Algériens à propos de ce sujet sensible et délicat".

Il a, à ce propos, fait savoir qu'"il demeure certain que grâce aux dévoués et hommes de bonne volonté parmi les fils de l'Algérie, les sentiments des Algériens resteront intacts à tout jamais".

"Nulle crainte pour l'avenir de l'Algérie, pays des millions de chouhada, car elle saura, grâce à Allah le Tout-Puissant, puis grâce à ses fils dévoués, comment se frayer son chemin vers un havre de paix", a-t-il soutenu, rassurant que "l'élan du développement reprendra avec une cadence plus rapide, une détermination plus forte et des objectifs plus nobles".

"Il n'y aura plus de place à la crise économique ni toute autre crise, une fois que l'Algérie se sera libérée des griffes de la bande, des prédateurs et de ceux qui ont trahi la confiance, et qu'elle restera attachée à son référentiel novembriste national. Car l'Algérie est capable, parfaitement capable, d'atteindre son ultime objectif, celui que lui voulaient nos valeureux chouhada", a affirmé M. Gaïd Salah.

A noter qu'à l'issue de la rencontre d'orientation tenue avec les cadres et les personnels de la 3<sup>ème</sup> Région Militaire, et après avoir inspecté quelques unités implantées au niveau de la Région, et supervisé l'exécution d'un exercice démonstratif avec munitions réelles, le général de corps d'Armée a dédié la troisième journée de sa visite à l'inspection de quelques



unités du Secteur de Béchar, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

En effet, le chef d'état-major de l'ANP, accompagné du général-major Mustapha Smaali, commandant de la 3<sup>ème</sup> Région Militaire, a visité la 4<sup>ème</sup> Division d'Infanterie Mécanisée, où il a suivi un exposé global présenté par le commandant de cette grande unité. Une occasion pour lui, a-t-on précisé, pour donner "un nombre de consignes et d'instructions" visant dans leur ensemble l'impératif de maintenir l'état-prêt au combat des unités à son plus haut niveau.

M. Gaïd Salah qui a tenu par la suite, une rencontre avec les cadres et les éléments de la Division, a souligné, lors de son allocution d'orientation, suivie par l'ensemble des personnels des unités de la Région, que "partant du principe d'honnêteté envers soi et envers la patrie, l'ANP agit sur plus d'un plan et poursuit, d'une part, son parcours de développement multidisciplinaire et diversifié suivant la stratégie globale adoptée, et consentit d'autre part des efforts assidus dans le but de promouvoir la performance opérationnelle sur le terrain des différents aspects du métier de militaire".

L'ANP assure également sur un autre plan, a-t-il dit, "la sécurisation totale de nos frontières nationales, en se faisant face en permanence à toute incursion terroriste éventuelle ou toute autre action malveillante quelle que soit son origine, visant à porter atteinte à la sécurité de l'Algérie et à la stabilité de

son peuple". Il a cependant estimé que l'armée continue d'entourer son peuple de toute l'attention et la solidarité en toutes circonstances, notamment lors des catastrophes naturelles.

"D'ailleurs, l'action de mobilisation solidaire et fraternelle de l'ANP aux côtés de nos concitoyens à Illizi et à Djanet, suite aux dernières inondations et les dégâts qui y ont résulté, en est l'exemple parfait", a rappelé le vice-ministre de la Défense nationale. A l'issue de cette rencontre, le chef d'état-major de l'ANP a écouté les interventions des personnels de la Division qui ont exprimé leur fier des évolutions qu'enregistre l'Armée sur tous les échelons, et ce, avant d'observer un moment de recueillement sur l'âme de l'emblématique Chahid "Mustapha Ben Boulaïd", dont le nom est porté par le siège de la Région, de déposer une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et de réciter la Fatiha sur son âme et sur celles de nos valeureux Chouhada.

M. Gaïd Salah a ensuite présidé une réunion de travail avec le commandement, les états-majors de la Région, les responsables des différents services de sécurité, les commandants des unités et les directeurs régionaux, où il a suivi un exposé global sur la situation générale de la Région, présenté par le commandant de la Région, a indiqué le communiqué.

Il a, à l'occasion, prononcé une allocution, dans laquelle il a souligné l'"importance vitale" que revêt cette Région militaire, et les efforts colossaux consentis par les per-

sonnels de ses unités dans la sécurisation du pays contre tous les fléaux, les dangers et les menaces.

"Il est évident que les facteurs du savoir-faire, de la compétence et de l'état-prêt de façon générale, s'articulent, pour leur réalisation, sur la valorisation des exercices tactiques afin d'enrichir davantage les capacités de réflexion, d'analyse, de planification et de conception, ainsi que de conduite des opérations des différentes armes et forces.

Des qualités professionnelles acquises essentiellement à travers l'ancrage de la cohésion entre les états-majors et le rehaussement des connaissances des cadres dans les domaines militaire, technique et méthodologique, ainsi que de leur permettre de s'imprégner des techniques de communication et des capacités d'analyse des situations, de prise de décisions et de gestion des opérations de combat multiforme", a-t-il souligné.

"Telles sont les qualités que nous avons veillées à inculquer aux personnels militaires toutes catégories confondues, dans les différentes unités et là où ils se trouvent, et c'est ainsi que les efforts apporteront leurs fruits, et avec cette rigueur que l'ANP se hissera, grâce à Allah le Tout-Puissant, aux rangs les plus distingués qu'elle mérite véritablement, qui siéent à la grandeur de l'Algérie, terre et peuple, et qui sont à la hauteur des défis qu'elle affronte, à l'aune de la situation d'insécurité et d'instabilité que connaît notre sous-région particulièrement", a-t-il soutenu.

## ARMÉE Sortie de la 18<sup>e</sup> promotion de l'École nationale préparatoire aux études d'ingénieur Badji- Mokhtar de Rouiba

Le général-major Chérif Zerrad, chef du département Emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, mardi, à l'École nationale préparatoire aux études d'ingénieur (ENPEI) de Rouiba «Chahid Badji Mokhtar», la cérémonie de sortie de la 18<sup>e</sup> promotion d'élèves officiers d'active.

La cérémonie de sortie de cette promotion, baptisée du nom du chahid Amar Bessalah, dit Ameer El Bass, a été inaugurée par l'inspection, à la place du drapeau, des carrés de la promotion sortante par le général-major Chérif Zerrad, qui lui ont rendu les honneurs.

A cette occasion, le Directeur général (DG) de l'ENPEI, le général Mohamed Saal a prononcé une allocution, dans laquelle il a évoqué les grands axes de la formation dispensée aux étudiants, par des cadres qualifiés et professeurs compétents, pour l'acquisition de connaissances scientifiques et militaires, sur la base de programmes et moyens pédagogiques de qualité, assurés, à cet effet, par le haut commandement de l'ANP, afin «d'atteindre les objectifs de formation assignés, de doubler d'efforts et de donner l'exemple sur les actions menées sur le terrain pour la défense de la souveraineté, de la sécurité et de la stabilité de la Nation».

Grâce à ses cadres, cet «ancien» établissement de formation a pu développer «l'esprit de créativité et d'excellence chez les étudiants, en leur donnant l'envie d'apprendre et d'échanger les connaissances et en encourageant l'esprit d'équipe», a rappelé le Général Saal, indiquant que l'école a réalisé, cette année, «plusieurs acquis», à l'instar de la publication de la revue de l'ingénieur, outre l'organisation de colloques, de journées d'études, et de compétitions sportives nationales.

Avec l'appui du haut commandement de l'ANP, un programme de formation a été élaboré, dans deux tronc communs, en l'occurrence: sciences-technologies, et mathématiques-informatiques, qui sera lancé à la prochaine rentrée universitaire, a-t-il ajouté.

Les nouveaux diplômés ont, ensuite, prêté serment, avant que la promotion sortante (2016/2019) procède à la remise de l'emblème national à celle qui lui succède. La cérémonie, à laquelle ont pris part des cadres supérieurs militaires et civils, s'est poursuivie par une exhibition et une parade exécutées par les promotions sortantes. A la fin de la cérémonie, la famille du martyr Bessalah Amar a été honorée. Né en 1916 à Makouda (Tizi-Ouzou), Bessalah Amar, dit Ameer el Bass, a œuvré, avant le déclenchement de la guerre de libération, à la création de cellules chargées de sensibiliser le peuple à la cause nationale.

Il a été arrêté par les forces de l'occupation en 1952. Dès sa sortie de prison, le chahid Bessalah poursuivit sa lutte secrète jusqu'au déclenchement de la guerre de libération, la nuit du 1<sup>er</sup> novembre 1954, lors de laquelle il mené une attaque contre un poste de l'armée française.

Il créa, durant la guerre de libération nationale, plusieurs cellules secrètes à Alger et en France, tout en poursuivant sa lutte pour le recouvrement de la souveraineté nationale, avant d'être assassiné le 7 septembre 1959.

## Report du procès de l'homme d'affaires Kamel Chikhi, dit «El boucher», au 3 juillet

Le juge au pôle pénal spécialisé dans les affaires de corruption près le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé, hier, de reporter, au 3 juillet, le procès de l'homme d'affaires Kamel Chikhi dit «El boucher».

Le juge de l'application des peines près le même tribunal avait décidé, le 22 mai dernier, de reporter le procès de cette affaire liée aux documents, livrets fonciers et actes de propriété relatifs à la société de «Kamel El boucher». Le prévenu Kamel Chikhi, en détention provisoire, a comparu avec 12 autres accusés, devant le Tribunal de Sidi M'hamed dans 4 affaires, dont celle de trafic de cocaïne qui «n'est pas encore enrôlée», selon une source judiciaire.

L'ex-ministre de la Justice, Tayeb Louh avait indiqué que l'enquête instruite dans l'affaire de saisie de plus de 700 kg de cocaïne au port d'Oran avait révélé l'implication de plusieurs personnes dans des faits liés à la corruption et pots-de-vin versés en contrepartie de facilitations. L'enquête préliminaire s'est soldée par le déferment de suspects devant la justice pour corruption et pots-de-vin versés en contrepartie de facilitations au profit du principal accusé dans l'affaire de cocaïne, mais dans le cadre d'une autre mission et d'une autre activité (promotion immobilière), a-t-on ajouté.

## CORRUPTION: La Cour suprême destinataire du dossier de procédure de poursuite contre de hauts responsables de l'Etat

Le Parquet général près la Cour suprême a reçu, mardi, de la part du Procureur général près la Cour de justice d'Alger le dossier de procédure de poursuite contre de hauts responsables de l'Etat pour des faits liés à l'abus de fonction volontaire, a indiqué mercredi un communiqué de la Cour. Il s'agit d'un nombre d'anciens ministres, d'un ministre en exercice, d'anciens walis et de deux walis en exercice poursuivis pour des faits punis par la loi liés à l'abus de fonction volontaire, l'attribution d'indus privilégiés et la conclusion de contrats, de marchés et d'avenants en violation des dispositions législatives et organisationnelles en vigueur pour l'octroi de privilèges injustifiés à autrui", précise la même source. Le Parquet général engagera auprès de la Cour suprême la procédure de poursuites judiciaires conformément au Code de procédure pénale, ajoute le communiqué.

APS

## JUSTICE

# La Cour suprême ordonne le réexamen de l'affaire de l'autoroute Est-Ouest

La Cour suprême a ordonné le réexamen de l'affaire de l'autoroute Est-Ouest, a-t-on appris hier de sources judiciaires.

Des peines de prison allant de un (1) an avec sursis à 20 ans de réclusion ainsi que trois acquittements ont été prononcées en mai 2015 contre 23 personnes morales et physiques impliquées dans cette affaire de corruption, dont le procès s'est déroulé au tribunal criminel d'Alger.

Quinze (15) personnes et 7 entreprises étrangères étaient impliquées dans cette affaire dont le procès a été tenu après deux reports et une tentative de la défense de le requalifier, en 2014, en correctionnelle. Une demande rejetée par la Cour suprême qui a confirmé que cette affaire devait être traitée par le tribunal criminel d'Alger.

Une amende de 5 millions de DA a été infligée à chacune des 7 entreprises étrangères impliquées dans cette affaire: Citic Crcc (Chine), Cojaal (Japon), Pizarroiti et Caraventa (Suisse), Isolux Corsan (Espagne), SMIN (Canada) et COBA du Portugal. Une peine de 20 ans de réclusion a été prononcée par contumace à l'encontre de Kouidri Tayeb (en fuite) à la fin du procès.

Une peine de 10 ans assortie d'une amende de 3 millions de DA ont été prononcées contre le principal accusé, Chani Medjdoub (conseiller de Citic Crcc) pour corruption et blanchiment d'argent. Une

peine de prison ferme de 10 ans et une amende de 3 millions de DA ont été également prononcées contre Khelladi Mohamed (directeur des nouveaux programmes de l'Agence nationale des autoroutes) pour trafic d'influence, corruption perception de présents injustifiés et dilapidation de deniers publics.

Par ailleurs, Hamdane Rachid Salim (ex-directeur de la planification au ministère des travaux publics) a été condamné à 7 ans de réclusion et un million de DA d'amende pour trafic d'influence, abus de fonction, perception de présents injustifiés et blanchiment d'argent.

La même peine (7 ans) de réclusion et 3 millions de DA d'amende ont été infligées à Adou Tadj Eddine, homme d'affaires pour trafic d'influence, abus de fonction, blanchiment d'argent et corruption. L'ancien SG du ministère des travaux publics Bouchama Mohamed a été acquitté, ainsi que Allab El Khier, investisseur, et Ferrachi Belkacem, ex-cadre au ministère des Transports.

Adou Sid Ahmed a été condamné à 3 ans de prison dont 1 année ferme pour trafic d'influence, blanchiment d'argent et corruption. Trois ans de réclusion criminelle et 500.000 DA d'amende ont été prononcées contre Ouezaane



Mohamed, dit Colonel Khaled, fonctionnaire au ministère de la Justice pour trafic d'influence, abus de fonction, perception de présents injustifiés et corruption.

Ghazali Ahmed Rafik, ex-directeur des études à l'Agence nationale des autoroutes (ANA) a été de son côté condamné à une année de prison avec sursis pour trafic d'influence, abus de fonction, perception de présents injustifiés et corruption.

Les trois sœurs Ghrieb ont été condamnées à une année de prison avec sursis et une amende de 500.000 DA pour complicité dans le blanchiment d'argent. Les frères Bouznacha ont été quant à eux condamnés à un an de prison avec sursis pour violation de la législation relative aux changes. Le tribunal criminel

d'Alger a par ailleurs ordonné la saisie de tous les biens mobiliers, immobiliers et comptes bancaires de Chani Medjdoub et Khelladi Mohamed.

Plusieurs ministres ont été cités, dans cette affaire, dont l'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, Amar Ghoul. Ce dernier qui était ministre des Transports au moment de l'ouverture du procès, a répondu par écrit à des questions que lui avait transmis le président du tribunal. En 2006, le marché de réalisation de l'autoroute Est-ouest a été attribué au groupe chinois Citic-Crcc, avec un coût de 6 milliards de dollars. Mais, de réévaluation en réévaluation, le projet a coûté 13 milliards de dollars, selon le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi.

## AFFAIRE TAHKOUT : Le dossier de l'enquête préliminaire transmis au Procureur général de la Cour suprême (Parquet)

Le parquet général près la Cour d'Alger a transmis mardi, et en application des dispositions de l'article 573 du code de procédure pénale, au procureur général près la Cour suprême, le dossier d'enquête préliminaire instruite par la police judiciaire de la Gendarmerie nationale d'Alger, pour des faits à caractère pénal, à l'encontre de Mahieddine Tahkout et d'autres mis en cause, dans le volet relatif aux cadres et hauts fonctionnaires, a indiqué le Parquet général de la Cour d'Alger, mercredi, dans un communiqué. Il s'agit, selon la même source de :

- 1- Ahmed Ouyahia, en sa qualité d'ex-Premier ministre,
- 2- Abdelkader Benmessaoud, en sa qualité de ministre du Tourisme en exercice et ex wali de Tissemsilt,
- 3- Abdelghani Zaalane, en sa qualité d'ex ministre des Travaux publics et des Transports,
- 4- Youcef Yousfi, en sa qualité d'ex ministre de l'Industrie et des Mines,
- 5- Abdelkader Zoukh, en sa qualité d'ex wali d'Alger,
- 6- Sif El Islam Louh, en sa qualité de wali de Saida en exercice,
- 7- Djeloul Boukerbila, en sa qualité d'ex wali de Saida,
- 8- Abdellah Benmansour, en sa qualité d'ex wali d'El Bayadh,
- 9- Mohamed Djamel Khenfar, en sa qualité de wali d'El Bayadh en exercice,
- 10- Fouzi Benhocine, en sa qualité d'ex wali de Chlef et Skikda.

Compte tenu de leurs fonctions lors des faits reprochés, les concernés bénéficient de procédures de privilèges de juridiction consacrées par le texte de loi suscitée, a conclu le communiqué.

## TLEMEN : D'anciens hauts responsables bientôt entendus dans une affaire de surfacturation (magistrat)

Le parquet général de Tlemcen devra entendre la semaine prochaine l'ex-ministre de la Culture, Khalida Toumi, et l'ex-wali de Tlemcen, Abdelouahab Nouri, dans une affaire de surfacturation dans l'acquisition de la tente géante lors de la manifestation "Tlemcen capitale de la culture islamique 2011", a-t-on appris hier du procureur de la République près le tribunal de Tlemcen, Me Koubaï Belahouel.

Le ministère public a ordonné l'ouverture d'une enquête dans l'affaire de surfacturation dans l'acquisition de la tente géante, utilisée lors du lancement de la manifestation "Tlemcen, capitale

de la culture islamique" en avril 2011. Cette tente, dont le prix a été évalué à cette date à 200 millions DA, a disparu sitôt la cérémonie terminée, a indiqué à l'APS Me Koubaï Belahouel. La même source a signalé que des convocations ont été adressées à différentes parties ayant géré cette manifestation dont l'ex-ministre de la Culture, Khalida Toumi, et l'ex-wali de Tlemcen, Abdelouahab Nouri.

Dans une première étape, le parquet entendra les membres de l'inspection de la Cour des comptes de Tlemcen qui ont lancé une enquête sur cette affaire. Ils devront remettre une copie de cette en-

quête au parquet général. La même source a relevé "la possibilité d'un marché suspect contracté entre les services de la wilaya et certains opérateurs économiques lors de cette manifestation visant l'acquisition de cette tente géante avec le montant exorbitant cité". Le même magistrat a indiqué que le parquet général de Tlemcen demandera aux deux anciens responsables des explications sur cette transaction conclue dans le cadre de cette affaire. L'enquête, a ajouté Me Koubaï Belahouel, pourrait dévoiler d'autres affaires de détournement et de marchés suspects lors de la manifestation "Tlemcen capitale de la culture islamique 2011".

## GOUVERNEMENT

# Une aide d'urgence sera acheminée jeudi à la région de Djanet

Une aide d'urgence, comprenant des produits alimentaires, des médicaments et des couvertures vers la région de Djanet, durement touchée par les dernières intempéries, sera acheminée aujourd'hui, apprend-on auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Ce lot d'aide d'urgence, qui sera acheminé vers la localité de Ghat, située à 250 km de Djanet (wilaya d'Illizi), près de la frontière libyenne, comprend 2.000 kits alimentaires de 77 tonnes, 18 tonnes d'eau minérale, un lot de médicaments, 2.000 matelas et couvertures, deux groupes électrogènes et 16 pompes hydrauliques.

Pour rappel, le Premier ministre, Noureddine Bedoui avait décidé, dimanche dernier lors d'un Conseil interministériel consacré à l'examen des mesures à prendre suite aux récentes inondations dans cette wilaya, et la prise en charge urgente de l'indemnisation de tous les citoyens sinistrés.

Parmi les décisions prises, l'octroi de 400 aides financières aux citoyens, dont les maisons ont été démolies par les crues et la démolition des habitations longeant les cours d'eau avec le relogement de leurs habitants, en favorisant l'accès aux aides destinées à la construction de nouveaux logements.

Le Premier ministre avait décidé également le lancement d'une étude globale de protection de la ville de Djanet contre les risques d'inondations ainsi qu'une autre étude pour la réali-



sation de trois ouvrages d'art (viaducs) à l'entrée de la ville de Djanet, à Asahi et In Abarbar.

Ces décisions portent aussi sur le réaménagement de tous les établissements et structures relevant du secteur de l'Éducation nationale au niveau de toutes les communes concernées, la réhabilitation du tronçon de la RN 3 reliant Djanet à Bordj El Haouas, outre le lancement d'une étude et le suivi de l'aménagement de 6 oueds secondaires (Oued Ifri, Tasouine, Beni Ouskan, Aghoum, Tin Alkoum et Arkin) au niveau de Djanet.

Le Premier ministre avait appelé à la prise en

charge de l'opération de nettoyage et la levée des amas et résidus des inondations, outre l'acquisition de camions de nettoyage, de pompes, de groupes électrogènes et la levée du gel sur le programme de l'amélioration urbaine au profit des vieux quartiers à travers la ville de Djanet.

A cet effet, M. Bedoui a chargé le ministre de l'Énergie de l'installation de kits solaires, au profit des agglomérations au niveau des régions du sud pour la prise en charge des principaux besoins de leurs citoyens, outre la reprise des activités pastorales et agricoles et la mobilisation

de la société publique. M. Goudjil a affirmé mardi que le rôle et missions du Conseil de la nation seraient fixés dans le cadre de la prochaine Constitution après l'élection du président de la République.

De son côté, le Croissant rouge algérien (CRA) avait dépêché, la semaine dernière, une caravane de solidarité comprenant 22 tonnes d'aides destinées aux sinistrés de Djanet.

Le CRA avait collecté 22 tonnes d'aides humanitaires, composées de 2.500 couvertures, de vêtements, de 350 colis alimentaires, chacun d'une valeur de 8.000 DA, de 60.000 bouteilles d'eau pour les habitants de Djanet ainsi que des ustensiles de cuisine.

## PARLEMENT

# Le rôle du Conseil de la nation et ses missions fixés au titre de la prochaine Constitution

Le président par intérim du Conseil de la nation, Salah Goudjil a affirmé mardi que le rôle et missions du Conseil de la nation seraient fixés dans le cadre de la prochaine Constitution après l'élection du président de la République.

«Après la prochaine élection présidentielle, le rôle et les futures missions du Conseil de la nation seront fixés dans le cadre de la nouvelle Constitution, et d'ici là, cette institution doit fonctionner normalement», a indiqué M. Goudjil lors d'une séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi relatif aux activités nucléaires, en présence des ministres de l'Énergie, Mohamed Arkab, et des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil.

M. Goudjil répondait à une question du sénateur Talbi Fatah (RND) sur le procès intenté à un membre du conseil avant la levée de l'immunité parlementaire au moment où il est demandé de lever l'immunité de deux autres sénateurs en vue de les poursuivre en justice. M. Talbi a, en outre, fustigé le débat par les députés d'un texte de loi «élaboré par les symboles de l'ancien régime et signé par l'ex-président de la République». «Nous saluons la liberté d'expression, mais rejetons toute forme de show», a affirmé M. Goudjil, soulignant «sa disponibilité d'ouvrir un débat sur de telles préoccupations, en dehors des séances consacrées à l'examen des projets de loi».

## SAISON ESTIVALE 2019: Formation de 164 administrateurs de plage

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a entamé, récemment, une démarche de formation au profit des administrateurs de plage qui a concerné dans sa première session, 78 fonctionnaires relevant des collectivités locales de la région Ouest, et devra profiter prochainement à 86 fonctionnaires du centre et de l'est du pays.

Intervenant «en application de la stratégie du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire visant l'amélioration continue des conditions de vacances procurées aux estivants, et dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2019», la première session de cette formation, clôturée au cours de cette semaine au niveau du Centre national de Formation des personnels des collectivités locales d'Oran, a concerné 78 fonctionnaires relevant des collectivités locales de la région Ouest, issus des wilayas de Tlemcen, Mostaganem, Oran, Ain Timouchent et Tipaza, a indiqué un communiqué du ministère.

86 fonctionnaires issus des wilayas de Skikda, El Tarf, Jijel, Annaba et Tizi Ouzou, bénéficieront de la même formation au niveau du centre national de formation des fonctionnaires des collectivités locales à Constantine. Animées par des cadres centraux et locaux, des représentants de la Direction générale de la sûreté nationale, des cadres de la Protection civile ainsi que des coordinateurs activant dans le domaine de l'environnement dans l'administration locale, ces sessions portent sur l'aménagement des plages, l'hygiène et la salubrité, la sécurité des estivants, l'information et la sensibilisation et les aspects juridiques et administratifs relatifs à l'organisation de la saison estivale.

«L'objectif de cette mesure réside dans la prise en charge effective des estivants, l'éradication des pratiques informelles sur les plages ainsi que le maintien de la sécurité et de l'ordre dans les espaces balnéaires», a ajouté la même source.

Une fois la formation achevée, les administrateurs de plages seront directement installés au niveau des zones côtières et assureront un travail de coordination entre les services concernés en vue de procurer aux estivants une prestation estivale de qualité, a conclu le communiqué du ministère.

APS

## CONSEIL DE LA NATION:

# M. Omari présente le texte de loi relative à la médecine vétérinaire

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, a présenté, hier au Conseil de la nation, le texte de loi modifiant et complétant la loi 88-08 relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale qui institue «un Ordre national des vétérinaires» visant l'amélioration de la santé animale à travers une meilleure organisation de cette profession.

Lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation par intérim, en présence du ministre des relations avec le parlement, Fethi Khouil, M. Omari a souligné que l'amendement de cette loi permettra de développer la profession de médecine vétérinaire en Algérie qui joue un rôle important en matière de sécurité alimentaire à travers le contrôle de la salubrité des produits d'origine animale, y compris les poissons. Les données récentes montrent en effet que la majorité des maladies affectant l'homme sont d'origine animale, d'où le rôle essentiel du vétérinaire dans la préservation de la santé publique, qualifiant la médecine vétérinaire de sensible et stratégique pour la sécurité alimentaire et la santé de l'homme.

Le but principal escompté de la

révision de la loi de 1988 est l'institution d'un Ordre national des vétérinaires estimés à 20.000 praticiens, dont 3000 fonctionnaires, à même de permettre aux vétérinaires d'exercer leur profession dans les règles de l'art. Ainsi, l'amendement vise à mettre la législation algérienne vétérinaire au diapason des normes internationales et assurer une organisation rigoureuse à cette activité à partir des conditions d'octroi de licence pour l'exercice de la profession au respect de la déontologie. Le texte de loi, adopté en mars dernier par l'APN, a introduit une nouvelle condition pour l'octroi de licence d'exercice de la profession de médecin vétérinaire, à savoir l'inscription à la liste de l'Ordre national des vétérinaires devant être créée dans le cadre de



texte, en sus des conditions déjà arretées, à savoir la nationalité algérienne, le diplôme de vétérinaire, l'inscription auprès de l'Autorité vétérinaire nationale, l'absence d'un état pathologique compatible avec l'exercice de la profession et d'une condamnation infamante. Le texte prévoit également huit (8) nouveaux articles définissant les missions de l'Ordre national des vétérinaires, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière en s'appuyant sur les abonnements de ses membres et les dons pour financer son activité.

## ALGÉRIE-UE:

## Le programme d'appui de l'UE à la protection du patrimoine algérien présente son bilan

Le bilan du programme d'appui de l'Union européenne à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel en Algérie a été présenté mardi à Alger lors d'un séminaire des experts de l'UE et des responsables du ministère de la Culture.

Le bilan qui clôt ce programme de cinq ans (2014-2019) se décline en plusieurs axes concernant le renforcement des capacités de la société civile, l'inventaire, la préservation des archives et l'accompagnement de la pratique de l'intersectorialité ainsi que des actions d'appropriation et de sensibilisation.

Le programme a dispensé plus de 120 sessions de formation au profit du personnel des musées et des établissements disposant d'archives filmiques et d'institutions intervenant dans le domaine du patrimoine, a indiqué Dominique Bernardi, chef d'équipe de l'Unité d'appui au programme (Uap).

L'experte de l'Uap, Silvia Cravero, a également rappelé la formation, en 2016, d'un premier noyau de douze experts juniors en inventaire du patrimoine culturel qui ont pris part à une opération pilote d'élaboration d'un inventaire général des biens culturels matériels dans douze wilaya du pays.

Ces mêmes experts sont aujourd'hui habilités à transmettre les connaissances acquises.

Dans le cadre du renforcement des capacités de la société civile, l'Uap a prodigué des cycles de formation sur la gestion de projet lié au patrimoine, la communication, la structuration des associations comme sur le financement des projets associatifs, au profit d'une vingtaine d'associations et de des cadre des directions de wilaya de la culture.

17 projets en tout liés à la protection du patrimoine ont aussi été financés.

Selon Bernardi, le besoin en formation supplémentaire pour le renforcement des capacités associatives et la mise en place ou l'intégration dans des réseaux internationaux «se fait encore ressentir».

Le secteur de la formation professionnelle a lui aussi bénéficié de l'expertise de ce programme grâce à la mise en place de nouvelles spécialités dans les instituts de formation dédiée aux métiers de maçon-restaureur et de technicien de chantier de restauration. Evoquant le volet audiovisuel du programme l'expert de l'Uap, Alexis Castro a indiqué que le programme a participé à la remise à niveau des techniques de préservation des archives filmiques avec la formation d'un noyau de restaurateurs spécialisés.

Deux projets pilotes, «régénération urbaine et mise en valeur du système de fortification de la Casbah» d'Alger et la «Sécurisation et mise en valeur du tombeau Imedghassen» à Batna avaient été sélectionnés au titre de la pratique intersectorielle.

En raison des défaillances dans la gestion des marchés, et de la faiblesse de l'étude et du diagnostic établi, les deux projets sont déclarés «inaboutis» autant par les experts algériens et qu'étrangers, affirme Alexis Castro. Présenté à ce séminaire, la ministre de la Culture Meriem Merdaci a insisté sur la capitalisation des acquis de ce programme, en appelant les experts et associations ayant bénéficié de formations à «transmettre leurs connaissances». Les experts juniors «seront affectés dans plusieurs villes» et les 17 associations et «vont sillonner le pays» pour renforcer le tissu associatif, a-t-elle dit.

Mis en oeuvre en 2014, le programme d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel en Algérie est cofinancé par l'UE et l'Algérie à hauteur de 21,5 millions et 2,5 millions d'euros, respectivement.

## PROGRAMME D'APPUI AU PATRIMOINE:

## Les projets pilotes de la Casbah et de l'Imedghacen déclarés «inaboutis»

Les deux projets pilotes du programme d'appui de l'Union européenne à la protection du patrimoine culturel en Algérie, visant la «régénération et mise en valeur des fortifications de la Casbah d'Alger» et la «Sécurisation et mise en valeur du tombeau Imedghacen» à Batna, ont été déclarés «inaboutis», a indiqué mardi à Alger Alexis Castro expert et membre du programme. Ces deux projets retenus dans le cadre de la mise en oeuvre d'outils intersectoriels ont été déclarés «inaboutis» pour cause de «défaillances» dans la gestion des marchés et «insuffisance» de l'étude et du diagnostic entrepris, explique Alexis

Castro s'exprimant lors du séminaire de clôture de ce programme. L'expert de l'Unité d'appui au programme (Uap) a expliqué que les études de diagnostic de ces projets avaient besoin de «renforcement et de plus de temps» de l'avis d'experts européens et algériens qui jugent les études «insuffisantes». Selon cet expert l'étude menée présente une «absence d'interprétation des données historiques» et s'appuie sur une «approche exclusivement technique» en plus de souffrir d'un «manque d'interprétation des phénomènes de dégradation». Cependant il a indiqué que ces projets pilotes ont permis

## ALGÉRIE-CHINE:

## «Ceinture et la Route de la soie» : L'Algérie est devenue le 5<sup>e</sup> grand partenaire commercial africain de la Chine

L'Algérie et la Chine ont mené, dans le cadre de la construction conjointe de «la Ceinture et la Route de la soie», des coopérations «fructueuses», faisant que l'Algérie est devenue le 5<sup>e</sup> plus grand partenaire commercial africain de la Chine, a affirmé l'ambassadeur de la République populaire de Chine, à Alger, Li Lianhe.

Dans un entretien accordé au quotidien national «Le Jeune Indépendant», paru dans son édition du mercredi, M. Li Lianhe a souligné que «ces dernières années, dans le cadre de la construction conjointe de «la Ceinture et la Route de la soie», la Chine et l'Algérie ont mené des coopérations fructueuses dans les domaines politiques, économiques, commerciaux, culturels et autres».

Tout en rappelant qu'en 2018, le volume des échanges commerciaux bilatéraux a atteint 9,1 milliards de dollars, il a indiqué que «l'Algérie, dont les exportations vers la Chine ne cessent de croître, est devenue le 5<sup>e</sup> plus grand partenaire commercial africain pour la Chine».

«Il faut aussi noter que les deux pays ont mené des échanges et des coopérations notables dans les domaines culturel et humain, ce qui a permis de consolider davantage l'amitié entre les deux peuples», a-t-il poursuivi.

Il a souligné, dans cet ordre d'idées, «l'excellence» des relations entre les deux pays depuis 60 ans, établies sur les principes du «respect mutuel, de non-ingérence dans les affaires internes, d'égalité, de prospérité partagée et gagnant-gagnant», relevant que les deux pays «ont entamé des coopérations sincères et fructueuses,



rendant les relations sino-algériennes exemplaires dans la coopération amicale ( ) ». Il a mis l'accent, notamment, sur la coopération entre les deux pays dans le domaine de la santé, soulignant, dans ce cadre, que «depuis 1956, la Chine a mis à la disposition de l'Algérie 26 équipes médicales avec environ 3400 médecins chinois, qui ont traité gratuitement des patients algériens à travers tout le territoire national».

Il a affirmé, dans ce cadre, que «les équipes médicales chinoises ont réussi à traiter 23,7 millions de per-

sonnes et participer à la venue au monde de quelque 1,6 million de nouveau-nés». M. Li Lianhe a rappelé, par ailleurs, qu'en 2014, la Chine et l'Algérie ont établi le partenariat stratégique global, faisant que les relations bilatérales «sont entrées ainsi dans une nouvelle phase de développement», ajoutant que «lors du Sommet de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine, en septembre 2018, les deux pays ont signé le Memorandum d'Entente sur la construction conjointe de «la Ceinture et la Route de la soie»».

## CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE VERTE AU CAIRE: M<sup>me</sup> Zerouati présente le Plan d'action national MCPD

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fatima-Zohra Zerouati, a présenté, mardi au Caire lors des travaux de la Conférence régionale sur l'économie verte, les principaux axes du Plan d'action national sur les modes de consommation et de production durables (PNA-MCPD), indique un communiqué du ministère.

Intervenant lors du 1<sup>er</sup> jour des travaux de cette conférence, la ministre a mis en avant l'essentiel des axes de ce Plan qui cristallise les engagements internationaux de l'Algérie relatifs à la

concrétisation des objectifs de développement durable (ODD) au niveau mondial, parmi lesquels l'encouragement des initiatives nationales et institutionnelles et l'entrepreneuriat.

Soulignant l'intérêt accordé par l'Algérie à la préservation des ressources naturelles, Mme.

Zerouati a cité notamment l'engagement de réduire les émissions de gaz à l'origine de l'effet de serre à 7% à l'horizon 2030, la mise en place du Plan national pour le climat et le traitement des eaux usées, la reconversion de 500.000 véhicules au GPL (Gaz propane

liquéfié) et le reboisement de 1,7 millions d'hectares pour lutter contre la désertification.

Le développement d'énergies renouvelables hors réseau permettra au pays de produire 4 Gigawatts d'énergie électrique d'ici à 2030, a-t-elle ajouté dans le même sens.

Mme Zerouati a affirmé, en outre, que l'économie verte constitue un défi qui requiert la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire adéquat, l'adoption de stratégies qui prennent en compte la réalité de chaque pays en vue de consolider la formation dans les métiers verts, et

l'innovation, ainsi que le soutien des porteurs de projets, notamment, les jeunes, à travers des mesures incitatives pour encourager les différentes filières et branches de l'économie verte.

Le communiqué du ministère a rappelé, également, les Assises régionales sur l'économie circulaire organisées lors de la période précédente et qui ont constitué un point de départ pour relever le défi et s'orienter vers l'économie verte qui contribue grandement au renforcement et à la diversification de l'économie nationale et du développement durable.

## ENERGIE:

## Plusieurs réunions de l'Opep reportées officiellement à début juillet

Plusieurs réunions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ont été officiellement reportées pour les 1<sup>er</sup> et 2 juillet prochains au lieu du 25 et 26 juin courant à Vienne (Autriche), a indiqué hier l'Organisation pétrolière sur son site web.

Il s'agit de la 15<sup>e</sup> réunion du Comité de suivi ministériel conjoint Opep et non Opep (JMMC) programmée pour la matinée de la Journée du 1<sup>er</sup> juillet prochain, tandis que la 176<sup>e</sup> Conférence de l'Opep qui se tiendra dans l'après midi de la même journée, a précisé la même source sans donner des détails sur les causes de ce report.

La sixième (6) réunion ministérielle OPEP et non OPEP a été programmée pour le 2 juillet, selon l'Organisation.

Suite à sa dernière réunion tenue en Arabie Saoudite, le JMMC avait demandé au Comité technique mixte et au secrétariat de l'OPEP de continuer à suivre et à analyser les évolutions du marché pétrolier et, en particulier, les projections d'inventaire pétrolier au cours des prochaines semaines, en vue de la recommandation de la prochaine réunion du JMMC à la Conférence de l'OPEP et à la réunion ministérielle de l'Opep, prévue en juin 2019, sur les mesures que devraient prendre les pays participants pour le second semestre de 2019.

A noter que les réunions de l'Opep interviennent au moment où l'accord de réduction de la production arrive à terme en fin du mois en cours.

Cet accord est réétudié tous les six mois.

L'Opep avait convenu avec les pays producteurs non Opep, dont la Russie, d'une baisse de leur production de 1,2 million de barils par jour (mbj) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 répartie entre 800.000 barils pour l'Opep, dont 377.000 barils réduits par l'Arabie Saoudite et 400.000 barils/jour pour les pays partenaires dans l'accord non Opep.

Cet accord est intervenu suite à l'engagement des 15 pays membres de l'Opep à baisser leur production à hauteur de 3%, alors que les 10 pays



partenaires dans l'accord se sont engagés à réduire leur production de 2,2%.

Cet accord exclut l'Iran, le Venezuela et la Libye vu les difficultés enregistrées dans la production de leurs parts habituelles.

Dans son dernier rapport, l'Opep a abaissé sa prévision de croissance de la demande mondiale et mis en garde contre le risque d'un nouveau ralentissement en raison de la montée des tensions commerciales, ouvrant ainsi la voie à une prolongation de l'accord jusqu'à la fin de l'année.

L'Organisation et d'autres producteurs, la Russie en particulier, discutent d'un accord de coopération à long terme qui pourrait être signé début juillet, avait rapporté la semaine dernière un quotidien financier japonais, citant le ministre de l'Énergie russe Alexandre Novak.

Pour rappel, le JMMC avait réaffirmé suite à sa 14<sup>ème</sup> réunion son engagement à réaliser un marché équilibré et à œuvrer de manière durable pour la stabilité du marché

pétrolier avec des fondamentaux solides.

Ce Comité est composé de l'Arabie Saoudite, la Russie, l'Algérie, les Emirats arabes unis, l'Iraq, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigéria et le Venezuela.

Les participants à la déclaration de coopération ont enregistré un taux de conformité record, atteignant 168% en avril.

La part de la production des pays membres de l'OPEP a atteint 42% du volume global de pétrole brut produit en 2018, selon les récents données de la 54<sup>ème</sup> édition du Bulletin statistique annuel (ASB) publié par l'Organisation.

Ainsi, l'Opep a produit 31.755 millions de baril par jour (mb/j) en 2018, alors que la production mondiale totale était de 75,78 mb/j.

Par ailleurs, les pays de l'Organisation ont exporté en moyenne 24,67 mb/j de pétrole brut en 2018, soit une légère augmentation d'environ 14.000 b/j, ou 0,1%, par rapport à 2017.

## OUARGLA:

## Lancement des travaux d'aménagement du parc industriel de Hassi-Benabdallah



Les travaux d'aménagement du parc industriel de Hassi-Benabdallah (20 km nord d'Ouargla) ont été lancés mardi dans le cadre de la promotion de l'investissement industriel.

Confiée à six entreprises de réalisation avec un délai de six (6) mois, l'opération pour laquelle un investissement de sept (7) milliards DA est prévu porte sur le terrassement du terrain, la viabilisation des voies d'accès et la réalisation des réseaux divers (eau potable et assainissement).

Couvrant une superficie de 500 hectares, ce parc industriel revêt une grande importance pour les investisseurs et les opérateurs économiques au regard de sa position géostratégique à proximité des grands pôles urbains de la région, a affirmé le wali d'Ouargla, Abdelkader Djellaoui, lors de la cérémonie de lancement des travaux d'aménagement.

Ce futur parc industriel offre d'autres avantages, dont sa proximité de la RN-56 et du projet de la voie ferrée dans la région qui comporte deux gares (voyageurs et marchandises), a ajouté le chef de l'exécutif de wilaya.

Faisant partie de la trentaine de parcs industriels projetée par les pouvoirs publics à travers le territoire national, celui de Hassi-Benabdallah devra accueillir plus de 290 investisseurs dans différents segments d'activités, dont les industries agroalimentaires, pharmaceutiques, pétrochimiques et de transformation.

Publication de la 1<sup>re</sup> édition d'un Atlas sur les énergies renouvelables de l'Algérie (CDER)

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) vient de publier la première édition d'un ouvrage intitulé "Atlas des ressources énergétiques renouvelables de l'Algérie", a annoncé hier le Centre dans un communiqué.

Cet ouvrage, résultat de projets de recherche initiés par le CDER, regroupe un ensemble d'illustrations cartographiques mettant en exergue la richesse de l'Algérie en matière de gisements énergétiques solaire, éolien, géothermique et le potentiel de production d'électricité et de gaz, à partir de déchets, a ajouté la même source. L'Atlas est proposé en trois langues (arabe, anglais et français), regroupés dans un même document. Selon le CDER, la connaissance approfondie du potentiel énergétique renouvelable, est "une étape importante avant la mise en œuvre d'un programme de développement de centrales électriques photovoltaïques, de fermes éoliennes ou toutes installations exploitant les énergies renouvelables".

L'Atlas sur les énergies renouvelables de l'Algérie se veut "une référence, un outil d'aide à la décision et un instrument de travail destiné aux décideurs, aux acteurs publics et privés et aux personnes relevant du monde de la recherche", a précisé la même source.

Cette première édition sera présentée jeudi, lors d'une cérémonie organisée par le CDER pour la promotion de la production scientifique et le développement technologique, à l'occasion du solstice d'été, coïncidant avec le 21 juin de chaque année.

## DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES: Cérémonie aujourd'hui en l'honneur des chercheurs algériens

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) organise jeudi prochain à Alger, une cérémonie pour la promotion de la production scientifique et le développement technologique, à l'occasion du solstice d'été coïncidant avec le 21 juin de chaque année, a indiqué mardi le Centre dans un communiqué.

La cérémonie sera l'occasion d'honorer les meilleures productions scientifiques et les réalisations au niveau national, a ajouté la même source.

Selon le CDER, le prix solstice d'été 2019 des meilleures équipes de recherche de l'Établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST CDER) ayant contribué le plus dans le développement technologique sur la période de 2014-2018 sera attribué à l'équipe

«Potentialités énergétiques solaires et éoliennes», Unité de recherche en énergies renouvelables en milieu saharien (URESMS-CDER).

Il sera également remis à l'équipe «Mini-centrales thermodynamiques», Unité de recherche appliquée en énergies renouvelables (URAER-CDER), l'équipe «Dessalement et distillation des eaux saumâtres et des mers, Unité de développement des équipements solaires (UDES-CDER) ainsi qu'à l'équipe «Aérodynamique-CDER».

Pour ce qui est du prix de la publication scientifique, il sera attribué au Dr Abdelhalim Borni, chercheur permanent à l'URAER-CDER de Ghardaïa, et ce, pour ses nombreuses publications produites durant les cinq dernières années dans le domaine des énergies

renouvelables, notamment dans les bases de données scientifiques indexées, a indiqué le Centre.

Concernant le prix d'encouragement pour la promotion des énergies renouvelables, il sera décerné cette année à Hamid Belkessam, journaliste spécialisé, pour son engagement durant toutes ces années en faveur de la promotion des énergies renouvelables.

En outre, la célébration du solstice d'été est également l'occasion de découvrir les nouveaux produits de la recherche au sein du CDER. A ce titre, une présentation de la première édition de l'Atlas des ressources énergétiques de l'Algérie sera donnée par les différents acteurs de cette publication.

Cette journée sera aussi le point de départ de la nouvelle version du site web du Portail algérien

des énergies renouvelables.

Ce rendez-vous annuel est également l'occasion pour rendre hommage au Dr Nachida Kesbadji-Merzouk, ex-directrice de l'Unité de développement des équipements solaires, affiliée au CDER, et ce, pour son dévouement et investissement sans faille au service des énergies renouvelables, depuis 1986.

Pour clôturer la cérémonie, le CDER honorerait l'équipe «Équipements et applications héliothermiques (EAH)», UDES-CDER, ayant reçu le prix «national energy globe award algeria 2019», décerné par la fondation autrichienne «Energy Globe Foundation» en reconnaissance de leurs recherches dans le domaine des énergies renouvelables et du développement durable en Algérie.

## VERS LA MODERNISATION DE HAMMAM RIGHA: Le DG Allouni Abdelkader explique



Salim Ben

Le DG de l'EGT Hammam Righa, Mr. Allouni Abdelkader, un cadre supérieur reconnu pour ses compétences dans la gestion des complexes touristiques, nous a confirmé que cette station thermale, érigée à proximité du mont du Zaccar, est un coin touristique, devenu un palliatif pour les familles algériennes aux revenus très modestes.

« Très connue par ses eaux thermales qui cohabitent avec l'eau froide gazeuse et ferrugineuse (Ain-Karsa) bien précieuse et très favorable et propice dans le traitement des rhumatismes, des séquelles de traumatismes, l'anémie, l'insuffisance hépatorenale, la chlorose, les problèmes liés aux fonctions digestives, en général toutes les maladies qui connaissent pour cause l'appauvrissement du sang ».

Mr Allouni Abdelkader, DG de l'EGT, nous a accordé un rendez vous la semaine prochaine pour détailler toutes les actions et les nouveaux projets, pour rendre la station thermale attractive, via ses services, et surtout les prix d'hébergement ».

## TISSEMSILT: Un taux de 97,69 % de réussite à l'examen d'entrée en 1<sup>ère</sup> AM

ABED MEGHIT

Les premiers résultats de l'examen de fin de cycle primaire (5<sup>e</sup>) font ressortir un taux de réussite estimé à 97,69%, selon des informations recueillies auprès de la cellule de communication de la direction de l'Education de la wilaya de Tissemsilt.

Avec une moyenne de 10/10, s'adjugeant la plus haute marche du podium avec mention "excellent", huit (8) lauréats se sont distingués dont 6 issus du chef-lieu de wilaya.

Ce sont Bermoul Aicha (école Ibn Badis) de Tissemsilt, Si Larbi Manel, Derbel Yasser (école Hassiba Ben Bouali) de Tissemsilt, Soufi Lina (école Aggoune Zerrouk) de Tissemsilt, Benferiha Khadidja (école El Djazair) de Tissemsilt, Djeb Allah Mohamed Youcef Islam (école Maâchou) de Tissemsilt, Guillen Fatima Zohra et Fedag Fatima Zohra (école Badji M'hamed) de Bordj Bounaâma ont obtenu une moyenne de 10/10.

Les mêmes sources rajoutent que 81 établissements primaires à travers la wilaya de Tissemsilt ont enregistré un taux de réussite de 100% sur 197 écoles primaires. A souligner que la moyenne de passage est comptabilisée en additionnant la moyenne obtenue à l'examen et celle obtenue pendant l'année scolaire, le tout divisé par deux.

Cette belle performance a été obtenue grâce certes aux élèves mais surtout aux enseignants qui n'ont ménagé aucun effort pour donner le meilleur d'eux-mêmes.

Pour les candidats recalés, sont au nombre de 226 élèves à travers la wilaya de Tissemsilt. De ce fait, 6 594 candidats ont réussi à décrocher le sésame. Pour rappel, 6 820 élèves se sont présentés aux épreuves de cet examen.

Cette belle performance a été obtenue grâce certes aux élèves mais surtout aux enseignants qui n'ont ménagé aucun effort pour donner le meilleur d'eux-mêmes.

## BLIDA: Lancement des chantiers de plus de 2000 LPA au 2<sup>e</sup> semestre 2019

Des chantiers de plus de 2000 logements publics aidés (LPA) sont prévus au lancement durant le 2<sup>e</sup> semestre de l'année en cours à Blida, selon l'annonce faite, mardi, par le wali.

Ce programme de 2.200 unités de logements publics aidés se répartit à travers les communes d'El Affroune et Bouârfa (à l'Ouest), et Meftah et Larbaâ (à l'Est), outre la localité de Beni Tamou, devant accueillir un important programme de logements AADL prévu au lancement dans les plus brefs délais, a expliqué Youcef Chorfia, en marge d'une visite de travail dans la commune d'Oued Djer (à l'Ouest de Blida).

Sur un autre plan, le chef de l'exécutif a annoncé la publication, à la fin du mois en cours, de la liste nominative des bénéficiaires d'un programme de 1.080 logements publics locatifs (LPL) à Ouled Aiche, dans l'attente de l'examen des demandes exprimées sur cette formule de logements à Meftah et Bouguera, à partir de juillet prochain, a-t-il fait savoir.

« Une cérémonie est prévue le 4 juillet prochain (veille de la fête de l'indépendance et la jeunesse) au siège de la wilaya en vue de la distribution de plus de 1000 logements », a-t-il, par ailleurs, ajouté, signalant la distribution et affectation, depuis le début de l'année, de près de 4000 LPL, sur un total de 13.000, dont l'attribution se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours.

Durant cette visite à Oued Djer, le wali s'est rendu sur les chantiers d'un



nombre de projets affectés à cette localité, au titre d'un programme d'urgence doté d'une enveloppe de 13 milliards de DA.

Parmi eux, les projets d'un CEM et d'un bloc scolaire, attendus à la mise en service en septembre prochain, à la cité Maarif, comptant 1.200 unités de logements.

Il a, également, inspecté les travaux de réalisation de l'unique lycée (800 places) de cette localité, dont les élèves du cycle secondaire sont actuellement contraints de se déplacer quotidiennement vers la com-

mune d'El Affroune, distante de 9 km.

Le chef de l'exécutif a, par la même, effectué une inspection du projet de pose d'un tapis synthétique au stade communal, où il a fait l'annonce de la réception à la fin 2019 d'une dizaine de stades communaux, ayant bénéficié de pelouses synthétiques.

D'autres projets visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens, dont une salle de soin, et des opérations de bitumage de routes et d'éclairage public, ont été, également, visités par M.Chorfia.

## SKIKDA: Production prévisionnelle de plus de 755.000 quintaux de céréales

La wilaya de Skikda prévoit la réalisation au terme de la campagne moissons battages de la saison agricole en cours, la réalisation d'une production céréalière de 755.292 quintaux, a-t-on appris mardi auprès d'un cadre de la direction des services agricoles (DSA). Le chargé de l'information et de la communication au sein de cette direction Rabah Mesikh a précisé à l'APS qu'il est prévu la production de 590.000 quintaux de blé dur avec une moyenne de 22 quintaux/ hectare, de plus de 58.000 quintaux de blé tendre avec un rendement moyen évalué à 20 qx/ha.

Une récolte de pas moins de 100.000 quintaux d'orge

est attendue dans la wilaya au titre de la même campagne dont le rendement moyen atteindra 19 quintaux/ hectare en plus de 7.000 quintaux d'avoine avec une moyenne de 12 quintaux/ hectare, selon la même source.

Des moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer la réussite de la campagne moissons battages de la saison agricole en cours, a souligné M. Mesikh, affirmant que des actions de sensibilisation ont été organisées à destination des agriculteurs dans le cadre de la prévention des incendies des récoltes.

La production prévue cette saison avoisine celle

enregistrée l'année dernière estimait à 777.000 quintaux, a ajouté le représentant de la DSA qui a considéré que la récolte céréalière attendue est jugée « record » par rapport à sa superficie qui a atteint 35.600 hectares.

26.822 hectares sont consacrés au blé dur, 2.913 hectares pour le blé tendre, 5.224 hectares pour l'orge et 641 hectares pour l'avoine.

Neuf(9) points de stockage ont été réservés dans la wilaya pour la collecte de cette production, au titre de la même campagne moissons battages qui a mobilisé 133 moissonneuses batteuses dont 28 relevant de la coopératives des céréales et des légumes

secs (CCLS), ont indiqué les services de ce secteur qui prévoit la collecte de 500.000 quintaux à travers les espaces de cette institution agricole. Parmi la surface globale qui a été consacrée à cette culture, plus de 35.000 hectares ont été réservés à la production des semences des céréales par 70 agriculteurs, selon la même source, signalant que la wilaya de Skikda assure l'alimentation de plus de 15 wilayas du pays en matière de ce genre de production. La wilaya de Skikda œuvre à concrétiser sa stratégie élaborée pour faire de la ville, « une région spécialisée dans la culture des semences céréalières », a conclu la même source.

## LANCÉMENT DE LA CAMPAGNE MOISSONS-BATTAGE À TIZI-OUZOU: Un rendement de plus de 22 qx/ha attendu

Un rendement de 22 à 23 quintaux de céréales à l'hectare est attendu cette année dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé mardi le Directeur local des services agricoles, Laïb Makhoulouf, en marge du lancement officiel de la campagne moissons-battage au niveau local.

« Grâce au suivi de l'itinéraire technique assuré aux céréaliculteurs par les services concernés (DSA, chambre locale d'agriculture, Conseil interprofessionnel de la filière céréalière) et les orientations qui leur ont été données en matière d'amendement, de traitement contre les maladies, de désherbage et de préservation des cultures céréalières contre le feu, le rendement moyen a connu une amélioration puisqu'il était de 19qx/ha en 2018 », a précisé à l'APS le DSA. Une

récolte de 175 600 quintaux de céréales (tous types confondus) est attendue cette année dans la wilaya.

Cette production prévisionnelle sera réalisée sur une superficie emblavée de 7 272 hectares, a rappelé M. Laïb, avant de rappeler que cette année la wilaya a bénéficié de conditions climatiques favorables pour la culture céréalière avec une bonne pluviométrie, notamment entre fin mars et début avril « ce qui a permis d'éviter le stress hydrique aux cultures », a-t-il dit.

Le lancement officiel de la campagne moisson-battage a eu lieu dans la commune de Draâ El Mizan, au niveau d'une parcelle appartenant à Herda Salim, où deux moissonneuses-batteuses ont été mobilisées.

Dans toute la wilaya, la récolte

céréalière sera assurée par 43 moissonneuses-batteuses, dont trois ont été acquises cette année, a rappelé le même responsable, relevant que toutes les conditions sont réunies pour le bon déroulement de cette campagne.

La collecte des céréales engrangées sera assurée par un camion de 10 tonnes, huit autres engins de 20 tonnes et 12 bennes marelles.

La production sera acheminée vers les trois points de collecte mobilisés par la Coopérative de céréales et légumes secs de Draâ Ben Khedda (CCLS), d'une capacité globale de 17 000 qx. D'autres sites de stockage, d'une capacité de 520 000 qx, ont été, en outre, mobilisés auprès de tierces personnes, a-t-on indiqué.

## GHARDAÏA: Un renfort d'une trentaine de médecins spécialistes pour le secteur de la santé

L'encadrement médical dans la wilaya de Gharadaia a été étoffé dernièrement par l'affectation d'une trentaine de médecins spécialistes répartis à travers les établissements hospitaliers de la wilaya, a-t-on appris hier de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

«Ces praticiens spécialistes ont été affectés à Gharadaia dans le cadre du service civil qu'ils doivent accomplir», a indiqué à l'APS le DSP de Gharadaia, Ameur Benaïssa.

La structure hospitalière de Métili a bénéficié du plus grand nombre de ces médecins spécialiste, soit dix (10) dont trois orthopédistes, deux gynécologues, un réanimateur, un cardiologue, un rééducateur fonctionnel, un pneumo-physiologue et un spécialiste en endocrinologie, a-t-il précisé.

L'Hôpital «Mohamed Chaabani» du chef-lieu de la wilaya déléguée d'El-Menea (275 km au sud de Gharadaia) a bénéficié de neuf (9) de ces praticiens spécialistes, deux en réanimation, deux en orthopédie, deux en neurochirurgie, un en ophtalmologie, un en oncologie et un en imagerie médicale.

Il est suivi de l'EPH-Brahim Tirichine (Gharadaia) avec quatre (4) spécialistes, deux en réanimation, un en cardiologie et un en imagerie médicale, a-t-il ajouté.

Deux spécialistes en Cardiologie et en chirurgie infantile ont été affectés à l'EPH de Guerrara (120 km à l'Est de Gharadaia), tandis que deux autres spécialistes en gynécologie ont renforcé le staff médical de la structure hospitalière spécialisée Mère-Enfant «Gueddi Bakir» sise au chef-lieu de la wilaya, a fait



savoir le DSP en soulignant que tous les services de maternité des EPH de la wilaya de Gharadaia sont actuellement encadrés par un gynécologue, qui faisait défaut par le passé.

Ce renfort en praticiens spécialistes permettra une meilleure prise en charge des malades de la wilaya et des wilayas limitrophes, a poursuivi le DSP, en signalant, par ailleurs, que les services d'imagerie médicale des EPH existant dans la wilaya seront également fonctionnels grâce à la présence de ces spécialistes.

Cet encadrement vient renforcer les 145 spécialistes existants déjà

dans le secteur public et une centaine du secteur privé, selon le DSP qui rappelle que ce groupe de médecins spécialistes bénéficie de toutes les conditions socioprofessionnelles nécessaires, notamment en matière d'hébergement.

Pour M. Benaïssa, ce renfort permet une large couverture en spécialités médicales au niveau des EPH de la wilaya, notamment le chef-lieu qui accueille aussi bien les malades locaux que ceux provenant d'autres wilayas de l'extrême sud du pays, et leur épargne le déplacement vers les hôpitaux des wilayas du Nord du pays pour leurs soins.

## RELIZANE: 10 blessés dans un accident de la circulation à Zemmora

Dix (10) personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, mardi, dans la commune de Zemmora (20 km au sud de Relizane), a-t-on appris auprès de l'Unité principale de la protection civile.

L'accident est survenu à 15h10m sur la RN 23, dans la commune de Zemmora, suite à une collision entre un véhicule touristique et un bus de transport de voyageurs desservant la ligne Tiaret-Relizane, a indiqué à l'APS l'officier de permanence à la même unité, le sous-lieutenant Abderrahmane Bekkouché Benziane.

L'accident a fait 10 blessés, âgés entre 22 et 90 ans, qui ont été tous transférés par les éléments de la protection civile vers la polyclinique de Zemmora. A cet effet, les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

## DRAË EL-MIZAN (TIZI-OUZOU): Décès d'un enfant écrasé par un tracteur

Un enfant de trois (3) ans est décédé mardi à Draa El Mizan à 42 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou, après avoir été écrasé par un tracteur à Chenille, a indiqué hier la protection civile.

Ce drame s'est produit dans la matinée au village Draa Sached. «Les informations recueillies sur place rapportent qu'il y avait des enfants qui jouaient sur le tracteur stationné sur une pente. L'engin a démarré en écrasant un enfant qui se trouvait en dessous», selon la même source. Les éléments de la protection civile de l'unité de Draa El Mizan sont intervenus pour dégager le corps sans vie de l'enfant sous le tracteur et le déposer à la morgue de l'hôpital de cette même ville, a-t-on ajouté.

## MÉDÉA: Plus de trois mille arbres fruitiers détruits dans un incendie à «Goumouz»



Plus de 3000 arbres fruitiers ont été détruits, mardi après-midi suite à un incendie survenu au lieu-dit «Goumouz» dans la commune de Robeia à 63 km à l'est de Médéa, a-t-on appris mardi auprès de la protection civile.

L'incendie, dont les causes restent inconnues pour l'instant, ont également provoqué la destruction de plus de 4,5 hectares de couvert végétal et une parcelle de culture céréalière, a indiqué la même source, précisant que l'équipe d'intervention déployé sur les lieux du sinistre a permis de protéger d'autres plantations fruitières menacées par l'avancée des flammes. Par ailleurs, sept hectares de couvert végétal ont été parcourus par les flammes, lors d'un incendie similaire qui s'est déclaré, durant la même journée, à «Djoutahria» dans la commune d'Ouzera, à 10 km à l'est de Médéa, a-t-on ajouté. Plusieurs habitations situées à proximité ont été sécurisées par les éléments de la protection civile dépêchés sur place qui ont réussi à protéger des plantations arboricoles et rustiques proches du foyer d'incendie, a-t-on relevé.

## ORAN: 19 candidats à l'émigration clandestine interceptés au nord-ouest de Cap Aiguille (garde-côtes)

Dix neuf candidats à l'émigration clandestine, tous Algériens, ont été interceptés mardi dans la matinée au nord-ouest de Cap Aiguille (Kristol), localité relevant de la commune de Gdyl, par des unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Ces «harraga», qui avaient tenté l'expédition à bord d'un pneumatique avec moteur d'une puissance de 40 chevaux, ont été interceptés mardi à 08h30 mn à 9 miles au nord-ouest de Cap Aiguille (Kristol) par une patrouille des garde-côtes, a indiqué la même source. Les 19 candidats à l'émigration clandestine,

tous majeurs, sont issus des wilayas d'Oran et de Mascara.

Les harraga, qui avaient pris leur départ à partir de la plage de Kristel, ont été remis, après les formalités d'usage, à la brigade de la Gendarmerie nationale de Gdyl qui les présentera devant la justice, a-t-on relevé de même source.

Tipasa : Mise en échec d'une tentative d'immigration clandestine à partir de la plage de Sidi Ghiles Une tentative d'immigration clandestine de dix personnes à partir de la plage de Sidi Ghiles (Ouest de Tipasa) a été mise en échec, mardi à l'aube par les services de la police judiciaire de la sûreté urbaine de Sidi

Ghiles, a-t-on appris auprès de sources relevant de la sûreté de wilaya.

Il s'agit de 10 jeunes, âgés entre 20 et 40 ans, activant dans un réseau de traite d'êtres humains, en les aidant à passer illégalement vers l'autre rive de la Méditerranée, à partir des côtes de Tipasa, dont particulièrement les plages d'El Beldj (Chenoua), Cherrhell, Sidi Ghiles, Hadjeret Ennos, Gouraya, Damous et Messelmoune, a-t-on ajouté de même source.

Cette opération a été rendue possible grâce à l'exploitation d'informations ayant permis, selon la même source, l'interpellation, aux environs de 3h00 du matin, des jeunes en question en flagrant délit de tentative d'immi-

gration illégale, à bord d'une petite embarcation de pêche au niveau d'une plage à Sidi Ghiles.

Trois parmi ces jeunes ont été arrêtés, sur place, avant l'interpellation du reste de la bande, au nombre de sept, après d'intenses recherches, avec la saisie de leur embarcation, du moteur, et du nécessaire du voyage, qu'ils s'arrêtaient à embarquer avec eux.

Les mis en cause dans cette opération seront présentés, dans les deux prochains jours, devant le parquet de Cherrhell, pour les chefs d'inculpation de «constitution d'un réseau de traite de personnes», et «tentative d'immigration clandestine», est-il signalé de même source.

## EL BAYADH: Les habitants de Labiodh Sidi Cheikh revendiquent la réalisation d'un hôpital

Des dizaines d'habitants de la commune de Labiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El Bayadh) ont observé, mardi, un sit in pacifique pour revendiquer la réalisation d'un hôpital.

Des citoyens se sont regroupés au niveau de la place des martyrs devant le siège de la IAPC réclamant la réalisation d'un hôpital pour cette collectivité de

100.000 habitants, distante de 130 km du chef-lieu de wilaya d'El Bayadh.

Ils demandent la réalisation d'un hôpital de 120 lits pour améliorer les prestations sanitaires au profit de la population de cette commune et les zones limitrophes dont Ksar Chellal, Bousseghoun, El Mehara, El Bnouid et leur épargner des déplacements difficiles vers El Bayadh et

les wilayas avoisinantes dont Naama pour les soins dans plusieurs spécialités.

Pour sa part, le directeur de wilaya de la santé et de la population, Smail Benbrahim a fait savoir que la daïra de Labiodh Sidi Cheikh a bénéficié auparavant de l'inscription d'un projet d'un hôpital de 80 lits, le terrain a été choisi et l'étude a été élaborée en attendant de rece-

voir l'enveloppe supplémentaire du ministère des Finances pour lancer les procédures d'octroi du marché et entamer les travaux.

La daïra dispose actuellement d'un établissement hospitalier public (EPH) de 80 lits et assure la couverture sanitaire et chirurgicale en plusieurs spécialités.

## FRANCE: Nouvelle évacuation de plus de 200 migrants en région parisienne

Plus de 200 migrants, originaires majoritairement d'Afghanistan, d'Irak, de Somalie et du Soudan ont été évacués dans le calme hier d'un campement de fortune de Saint-Denis, en région parisienne, ont rapporté les médias.

«Nous avons mis à l'abri entre 200 et 230 personnes dans l'un des cinq centres d'accueil et d'examen de situation (CAES) d'Ile-de-France», a indiqué un représentant des autorités régionales. L'opération, menée par la préfecture de région et l'association France terre d'asile, s'est déroulée dans le calme et toutes les personnes présentes sur place ont pu être prises en charge.

Mais, «cela ne règle pas le problème sur le fond, c'est un cycle sans fin, nous en sommes à la troisième évacuation depuis janvier», a déploré Philippe Caro, de l'association Solidarité migrants Wilson. «C'est un répit pour quelques jours. Les personnes pourront voir un médecin, se doucher et se reposer, un temps donné», ajoute une autre membre de l'association, «mais les migrants n'en peuvent plus d'être embarqués pour deux jours, certains peuvent être remis à la rue dès ce soir, c'est décourageant pour eux», regrette-t-elle.

Prévenus la veille, ces hommes isolés, originaires majoritairement d'Afghanistan, d'Irak, de Somalie et du Soudan rangeaient leurs affaires, leurs tentes et leurs duvets jusqu'au dernier moment avant de monter dans les bus, «de peur de perdre nos affaires», rapporte Mattio, un Afghan de 22 ans, en France depuis août 2016.

«Nous sommes dépités et scandalisés par ces mises à l'abri sur un temps donné».

On réclame que l'Etat (français) mette des moyens pour assurer ses missions.

Aujourd'hui, la situation est inhumaine», a affirmé Suzanna de la Fuente, adjointe à la mairie de la ville de Saint-Denis.

Lors d'une précédente opération en avril, près de 800 migrants avaient été évacués de deux campements dans le nord de Paris.

## CANADA-BULGARIE: Un parachutiste canadien se tue au cours d'un exercice militaire en Bulgarie



La Défense canadienne a annoncé mardi l'ouverture d'une enquête après le décès d'un parachutiste canadien, dans la nuit de lundi à mardi, lors d'un exercice militaire sous commandement américain en Bulgarie.

Le bombardier Patrick Labrie, du 2<sup>e</sup> régiment de l'artillerie royale canadienne, «est décédé à la suite de blessures subies pendant un entraînement en parachutisme dans le cadre de l'exercice Swift Response», a indiqué le ministère canadien de la Défense.

L'accident a eu lieu vers 05H00 du matin en Bulgarie (02H00 GMT mardi matin) à Tchechnigurovo, près de Plovdiv (sud), a précisé Ottawa dans un communiqué.

«La police militaire mène une enquête», a ajouté la Défense canadienne.

Les soldats effectuaient des sauts de nuit à basse altitude (400 m), a précisé une porte-parole de la Défense bulgare, Violina Valeva.

Selon le commandement des forces aériennes américaines en Europe, cet exercice est destiné à «améliorer l'interopérabilité aérienne parmi les alliés de l'Otan».

La Bulgarie a intégré cette organisation en 2004.

## OMS: Une personne sur trois dans le monde n'a pas accès à de l'eau salubre

Des milliards de personnes dans le monde ne bénéficient toujours pas d'un accès approprié à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, d'après un nouveau rapport conjoint de l'Unicef et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) publié récemment.

En effet, selon les deux agences, quelques 2,2 milliards de personnes ne disposent pas de services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité, 4,2 milliards sont privés de services d'assainissement gérés en toute sécurité et 3 milliards ne possèdent même pas d'installations de base pour se laver les mains.

Le rapport du Programme commun OMS/Unicef de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP) intitulé «Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène pour la période 2000-2017: Mise en évidence des inégalités», conclut que, si d'importants progrès ont été réalisés en matière d'accès universel aux services élémentaires d'alimentation en eau, d'assainissement et d'hygiène, des écarts considérables demeurent toutefois concernant la qualité des services fournis. «L'accès seul à ces services ne suffit pas».

Si l'eau n'est ni propre, ni potable ou que le point d'approvisionnement est trop éloigné, si l'accès aux toilettes n'est pas sûr ou est limité, alors notre mission à l'égard des enfants n'est pas accomplie», explique Kelly Ann Naylor, Directrice adjointe pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène à l'Unicef.

«Les enfants issus des communautés défavorisées et rurales ainsi que leur famille sont les plus susceptibles d'être laissés pour compte».

Si nous voulons combler ces fossés économiques et géographiques et ainsi garantir ce droit fondamental de la personne, il est impératif que les gouvernements investissent dans leurs communautés», a-t-elle ajouté.

D'après le rapport, 1,8 milliard de personnes ont accès depuis l'an 2000 à des services élémentaires d'approvisionnement en eau potable.

Pour autant, d'importantes inégalités subsistent en matière d'accessibilité, de disponibilité et de qualité de ces services.

On estime par ailleurs que 785 mil-



lions de personnes n'ont même pas accès à ces services de base (soit 1 personne sur 10), parmi lesquelles 144 millions continuent de boire de l'eau de surface non traitée.

Les données révèlent en outre que dans les zones rurales, 8 personnes sur 10 sont privées de ces services, et que dans un quart des pays disposant d'estimations pour différents groupes socioéconomiques, la couverture des services élémentaires était au moins deux fois plus élevée chez les groupes les plus riches que chez les groupes les plus pauvres.

«Les pays doivent redoubler d'efforts en matière d'assainissement, faute de quoi l'objectif d'un accès universel à ces services de base d'ici à 2030 ne pourra pas être atteint», affirme le Dr Maria Neira, Directrice du Département Santé publique, déterminants sociaux et environnementaux de la santé à l'OMS.

«Si les pays ne multiplient pas leurs actions dans ces domaines, des maladies qui auraient dû appartenir depuis longtemps au passé continueront de frapper, qu'il s'agisse de la diarrhée, du choléra, de la typhoïde, de l'hépatite A ou de maladies tropicales négligées

comme le trachome, les parasitoses intestinales et la schistosomiase».

Investir dans les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène est rentable sur le plan économique et bénéfique pour la société à de très nombreux égards : il s'agit d'une des conditions nécessaires au maintien d'une population en bonne santé», précise la Directrice.

Toujours selon le rapport, si 2,1 milliards de personnes ont désormais accès à des services d'assainissement de base depuis 2000, dans de nombreux endroits du monde, les déchets produits ne sont pas gérés en toute sécurité.

En outre, sur les 2 milliards de personnes ne bénéficiant toujours pas de ces services élémentaires, 7 personnes sur 10 vivent dans des zones rurales et un tiers dans les pays les moins avancés.

Par ailleurs, depuis 2000, la part de la population mondiale pratiquant la défécation à l'air libre a été réduite de moitié, passant de 21% à 9%, et 23 pays sont parvenus à une élimination quasi totale de cette pratique, qui concerne désormais moins d'1% de leur population.

## ETATS-UNIS: Saisie de 16 tonnes de cocaïne sur un bateau à Philadelphie

Les autorités fédérales américaines ont annoncé mardi avoir saisi environ 16 tonnes de cocaïne sur un bateau dans le port de Philadelphie, sur la rivière Delaware.

«C'est l'une des plus importantes saisies de stupéfiants de l'histoire des Etats-Unis», a indiqué le procureur fédéral de Philadelphie, William McSwain. «Une telle quantité de cocaïne pourrait tuer des millions de personnes», a-t-il tweeté. La cocaïne



## SÉISME ET MINI-TSUNAMI AU JAPON: 26 blessés

Une vingtaine de blessés et des dégâts mineurs ont été déplorés dans la nuit de mardi à hier dans la partie nord-ouest du Japon après un violent séisme à l'origine d'un petit tsunami, selon un nouveau bilan. Selon le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga, un total de 26 personnes ont été blessées -- deux sérieusement et 24 légèrement -- parce qu'elles sont tombées ou ont été touchées par des chutes d'objets, mais leur vie n'est pas en danger. Un précédent bilan faisait état de quelques blessés (entre 10 et 15 personnes souffrant de quelques blessures). Plus de 40 maisons ont été

endommagées, a-t-il précisé. Des petites coulées de boue ont été constatées ici et là mais les dommages matériels apparaissent très faibles au regard de la force des secousses.

La magnitude de ce tremblement de terre, survenu mardi à 22H22 locales (13H22 GMT) et ressenti jusqu'à Tokyo, était de 6,4 selon les mesures de l'institut de géophysique américain USGS.

L'Agence nationale de météo japonaise l'a évaluée selon une méthode différente à 6,7, après une première estimation à 6,8. Un avis de tsunami a été émis dans la foulée sur une partie de la côte nord-ouest de l'île de Honshu

avait une valeur marchande de plus d'un milliard de dollars, selon le bureau du procureur. Des membres de l'équipage du bateau ont été arrêtés et inculpés, et une vaste enquête est en cours. La drogue a été découverte dans sept conteneurs qui se trouvaient sur un cargo, le MSC Gayane, en partance pour l'Europe, qui avaient fait auparavant étape au Chili, au Panama et aux Bahamas, selon plusieurs médias locaux.

(la principale de l'archipel), le long des préfectures de Yamagata, Niigata et Ishikawa. Finalement, un petit raz-de-marée a été observé en au moins cinq points un peu plus tard, et l'alerte a été rapidement levée. Quelque 600 personnes ont trouvé refuge dans des bâtiments publics de la localité de Murakami (préfecture de Niigata), la plus touchée.

Le tremblement de terre s'est produit en pleine nuit dans une zone en grande partie rurale, ce qui a initialement rendu difficile une évaluation rapide des dégâts.

## MEXIQUE:

**Des militaires contiennent une émeute de migrants dans le sud du pays**

Des militaires de la Garde nationale récemment créée ont été obligés mardi de contenir une émeute de migrants africains, asiatiques et haïtiens qui se sont révoltés et ont tenté de s'enfuir du bâtiment dans lequel ils étaient retenus, dans l'Etat du Chiapas, du sud du Mexique, selon des médias et la police locale.

Les migrants entendaient protester contre les conditions sanitaires et la surpopulation, ainsi que contre la mauvaise qualité de la nourriture qui leur est fournie par l'Institut national des migrations (INM), selon les mêmes sources.

Selon la police locale, les sans-papiers ont également demandé que leurs procédures d'immigration soient accélérées. «Certains d'entre eux ont réussi à sortir du bâtiment, mais ils ont été rattrapés», a déclaré une source qui a requis l'anonymat, citée par l'AFP.

Des membres de la Garde nationale sont entrés dans le bâtiment, qui abrite en temps normal une foire locale, pour contenir les protestations et les cris.

Après une heure, ils ont réussi à rétablir l'ordre.

L'INM ne communique pas sur le nombre de migrants qui se trouvent dans ce bâtiment et sur les conditions dans lesquelles ils sont hébergés. Par ailleurs, la Garde nationale a intensifié ses opérations de contrôle sur la route entre Tapachula et la frontière avec le Guatemala. La



Garde nationale a été déployée la semaine dernière dans l'Etat du Chiapas, dans le sud du pays, pour tenter de contenir le flot de migrants en provenance d'Amérique centrale qui veulent traverser le Mexique pour se rendre aux Etats-Unis. La décision d'envoyer la Garde nationale dans le Chiapas a été prise à la suite de l'accord entre Mexico et

Washington passé début juin. Le président américain, Donald Trump, avait menacé d'appliquer des droits de douane sur les exportations mexicaines si le pays ne maîtrisait pas les flux migratoires.

Le Mexique devait ainsi achever mardi le déploiement de 6.000 hommes de la Garde nationale à la frontière avec le Guatemala.

## ALPINISME:

**2 alpinistes suisses atterrissent à 4.450 m d'altitude près du Mont-Blanc**

Deux alpinistes suisses ont posé leur avion à 4.450 mètres d'altitude mardi près du Mont-Blanc, dans les Alpes françaises, et se dirigeaient vers le sommet quand les gendarmes les ont interceptés.

L'incident a été qualifié de «provocation» par le maire de Chamonix-Mont-Blanc, Eric Fournier, très engagé dans la défense d'une pratique de l'alpinisme respectueuse de l'environnement. Les gendarmes ont aperçu le petit appareil posé à environ 4.450 mètres d'altitude sur la face est du Mont-Blanc, a expliqué à l'AFP le colonel Stéphane Bozon. Une zone, ajoute le militaire, «qui, a priori, ne fait pas partie des altitudes autorisées en montagne» répertoriées. Les gendarmes sont alors allés «recueillir l'identité» des deux occupants, des Suisses qui étaient en train de se diriger à pied en direction du sommet du Mont-Blanc, et leur ont demandé de partir.

Ces derniers ont redécollé dans la foulée.

Avec les autorités judiciaires, «nous réfléchissons à la dénomination qui se rapporte à ce genre d'infraction», a ajouté le responsable.

Eric Fournier a jugé dans un communiqué «proprement inadmissible» le «comportement inédit» des alpinistes: «il constitue une atteinte intolérable à l'environnement de haute montagne et à toutes les mesures de protection existantes».

«Je salue l'intervention (des gendarmes) qui servira, je l'espère, à dissuader quiconque de reproduire ce genre de provocation», a-t-il ajouté.

De très nombreux alpinistes escaladent chaque année le Mont-Blanc, le plus haut sommet d'Europe occidentale avec 4.809 mètres, parfois dans de mauvaises conditions de sécurité ou de préservation de l'environnement. Pour améliorer la situation, et limiter de fait la fréquentation, les autorités locales ont pris fin mai un arrêté obligeant toutes les personnes entreprenant l'ascension par la voie dite «normale» à être en possession d'une réservation en bonne et due forme dans l'un des trois refuges officiels du parcours.

## TUNISIE:

**11 migrants clandestins secourus au nord**

Les garde-côtes ont secouru onze migrants clandestins après le naufrage de leur embarcation au nord de la Tunisie, a indiqué une source sécuritaire citée par l'agence TAP. «Les garde-côtes à Bizerte ont réussi, mardi, à sauver 11 migrants clandestins dont l'embarcation venait de couler en mer près de l'île de La Galite», a précisé la même source. Ces migrants dont une fille, étaient partis, depuis trois jours, à bord de leur embarcation (...) en vue de franchir illicitement les frontières tunisiennes et tenter d'atteindre les côtes italiennes, a ajouté la même source.

## CHINE:

**Le bilan du séisme au Sichuan s'alourdit à 13 morts**

Treize personnes ont été tuées et 199 autres blessées dans un séisme de magnitude 6,0 qui a secoué lundi soir la province chinoise du Sichuan (sud-ouest), a annoncé mardi le ministère chinois de la Gestion des urgences dans un nouveau bilan. Selon le bilan établi mardi, vingt personnes bloquées sous les débris avaient été sauvées et 731 autres évacuées, selon le ministère.

Un précédent bilan faisait état de 12 morts et 134 blessés. L'inspection de sécurité et les opérations de secours sont en cours, les pompiers se rendant en nombre dans les régions frappées par le séisme afin d'y mener des opérations de recherche et de secours.

L'Administration sismologique de Chine a déployé 80 personnes dans ces régions afin d'y effectuer une surveillance en temps réel et une évaluation des dégâts. Parallèlement, le ministère et l'Administration nationale des céréales et des réserves a envoyé sur place 5.000 tentes, 10.000 lits pliables et 20.000 couvertures. Selon le bilan établi mardi, le séisme avait touché un total de 142.832 personnes et détruit 73 maisons, a indiqué le ministère.

APS

## ROYAUME-UNI:

**Une vieille dame grièvement blessée par le convoi officiel du prince William**

Une octogénaire est hospitalisée dans un état grave après avoir été blessée dans un accident de la route impliquant un motard de la police escortant le prince William et son épouse Kate, un incident qui faisait la une des tabloïds britanniques hier.

Le duc et la duchesse de Cambridge se rendaient à une cérémonie à Windsor lundi après-midi, lorsqu'un motard a renversé une femme de 83 ans à Richmond, dans le sud-ouest de Londres.

La victime a été transportée à l'hôpital dans un

état grave, a déclaré Scotland Yard.

«La moto l'a heurtée, elle a été projetée en l'air et est tombée par terre», a déclaré un témoin au tabloïd The Sun.

«Le policier était bouleversé, mais il roulait du mauvais côté de la route, ça aurait pu être bien pire», a-t-il ajouté.

Le duc et la duchesse de Cambridge sont «profondément préoccupés et attristés» par l'accident, a indiqué le palais de Kensington, qui gère leur communication. Le couple a envoyé des fleurs à la vieille dame et a pro-

posé de lui rendre visite, a affirmé sa fille au tabloïd The Sun.

L'Independent Office for Police Conduct (IOPC), la police de la police, a ouvert une enquête sur les circonstances de la collision. Un porte-parole a précisé que «la femme, une octogénaire, a subi de graves blessures et a été transportée dans un hôpital de Londres où elle reste dans un état grave, mais stable».

Selon le Daily Mail, c'est le quatrième incident impliquant un membre de la famille

royale en sept mois. En janvier, le prince Philip, époux de la reine Elizabeth II, avait blessé une automobiliste près du domaine royal de Sandringham (est de l'Angleterre), lorsque la puissante Land Rover Freelander qu'il conduisait était entrée en collision avec une Kia.

Il était sorti indemne de l'accident mais la conductrice du véhicule, qui transportait un bébé, a eu un poignet cassé.

Suite à cet accident, le prince Philip, 97 ans, a renoncé au volant.

## TECHNOLOGIE:

**Les renseignements russes évoquent des projets de cyberattaques de l'Occident contre Moscou**

Le directeur du service russe du renseignement extérieur, Sergueï Narychkine, a fait état mardi de projets occidentaux de cyberattaques contre la Russie, soulignant que son département est déjà prêt à les éliminer, ont rapporté des médias locaux. «Les services de sécurité russes sont pleinement engagés dans la prévention des cyberattaques occidentales», a affirmé M. Narychkine, s'exprimant à la presse locale en marge d'une réunion internationale de hauts responsables de la sécurité à Oufa (sud-ouest), la capitale de la république russe du Bachkortostan, a indiqué l'agence TASS. «Bien sûr, le service du renseignement extérieur dispose d'informations sur les plans et les intentions de mener de telles

attaques, et nous en avons informé les autorités», a ajouté le responsable russe. Commentant la déclaration de M. Narychkine, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a déclaré, de son côté, que «les cyberattaques ne sont pas un phénomène nouveau», soutenant que «les institutions russes des principaux secteurs d'activité du pays sont la cible de cyberattaques par divers pays occidentaux depuis des années».

«C'est un gros problème, et c'est pourquoi M. Poutine a proposé à plusieurs reprises de coopérer avec Washington dans le domaine de la cybersécurité», a-t-il souligné.

Selon M. Peskov, MM. Poutine et Trump pourraient discuter de la question des cyberattaques s'ils

tiennent une réunion en marge du prochain sommet du G20 à Osaka, au Japon, fin juin. Le New York Times a révélé samedi dernier dans un article que «les Etats-Unis intensifiaient leurs incursions numériques dans le réseau électrique russe pour adresser un avertissement au président russe Vladimir Poutine». Réagissant lundi après la publication de cet article, le président américain Donald Trump a précisé sur Twitter que les révélations du New York Times étaient des «fausses» informations pour lesquelles il devait être tenu pleinement responsable.

Il a également appelé le journal à publier «immédiatement» ses sources pour prouver ses affirmations.

# TRAUMATISME CRÂNIEN : QUELLES CONSÉQUENCES ?

*Traumatisme crânien : le mot est sur toutes les bouches depuis l'accident de ski de l'ancien champion du monde de Formule 1, Michaël Schumacher. Quelles peuvent être les conséquences d'un tel accident ?*

## Traumatisme crânien : les causes principales

La principale cause des traumatismes crâniens sont les accidents de la route. Mais les accidents domestiques ainsi que les accidents de sport, comme les chutes à ski sont également d'importants facteurs de risque.

Les principales lésions sont provoquées par l'accélération, la décélération ou la rotation violente du cerveau, qui entraînent l'étreinte ou le cisaillement des « axones » qui sont comme de petits câbles à l'intérieur du cerveau. Ces lésions peuvent être plus ou moins sévères et étendues et peuvent entraîner une perte de connaissance brève ou un coma prolongé. Chez le pilote Michael Schumacher, le traumatisme semble avoir provoqué des hématomes intracrâniens, pour lesquels il a été opéré, ainsi qu'un œdème cérébral diffus, une lésion plus difficile à résorber.

## Traumatisme crânien : différents degrés de gravité

Comme l'explique l'Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens (Unafec), il existe trois degrés de gravité : Le traumatisme crânien léger correspond à une perte de connaissance brève de quelques instants (moins de 2



heure) et une amnésie de l'accident et des instants qui ont suivi.

L'évolution en est le plus souvent favorable : 9 fois sur 10 les personnes récupèrent sans séquelles, en moins de 3 à 6 mois. Mais

une personne sur 10 garde quand même des séquelles plus ou moins importantes.

Pour ce traumatisme léger, les séquelles les plus fréquentes sont un syndrome post-commotionnel, qui associe des maux de

tête, des sensations de vertige, de la fatigue et des difficultés cognitives.

Le traumatisme crânien sévère est caractérisé par un coma qui peut durer plusieurs heures ou plusieurs jours. Alors que le traumatisme crânien modéré est intermédiaire entre les deux niveaux précédents (sa sévérité est évaluée selon la durée de la perte de connaissance, la profondeur du coma et la durée de l'amnésie post-traumatique).

Pour ces traumatismes modérés à sévères, le risque de séquelles est beaucoup plus élevé.

Cela va des séquelles sensorielles (troubles visuels, perte du goût ou de l'odorat), aux séquelles physiques (troubles de la motricité, de la déglutition...) en passant par des troubles cognitifs.

« Il s'agit d'une combinaison de différents troubles associant une lenteur mentale, des troubles de l'attention, de la concentration, une difficulté à faire plusieurs choses à la fois, des troubles de la mémoire altérant les capacités d'apprentissage de nouvelles informations, et enfin des troubles des fonctions d'exécution des tâches » souligne l'Unafec.

Enfin il peut exister des modifications du caractère et du comportement sans que la personne soit réellement consciente de cette modification.

## COMMOTIONS CÉRÉBRALES : LES ENFANTS ONT BESOIN DE 2 ANS POUR S'EN REMETTRE

En France, dans le milieu sportif, on recense 150 000 commotions cérébrales chaque année. Or, d'après des chercheurs britanniques, les enfants auraient besoin de 2 ans environ pour s'en remettre.

La commotion cérébrale, c'est le cas le plus courant de toutes les mamans de petits casse-cou. Ce traumatisme crânien léger survient lorsqu'un coup violent est porté à la tête, au visage, au cou ou au corps. Le cerveau est alors « secoué » à l'intérieur du crâne et peut parfois heurter la paroi osseuse, ce qui provoque des lésions et perturbe le fonctionnement cérébral.

Or, d'après une nouvelle étude de la York University (en Angleterre), les enfants adultes ont besoin beaucoup plus de mal que les adultes à surmonter une commotion cérébrale. « Si un adulte peut se remettre de reprendre une

activité normale au bout de quelques semaines, ce délai peut parfois atteindre 2 ans chez les enfants, car leur cerveau est encore en phase de croissance » estime le Pr. Lauren Sergio, spécialiste des commotions cérébrales et principal auteur de ces travaux, publiés dans le journal médical Concussion.

### Se montrer patient pour bien guérir

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs britanniques ont suivi 30 enfants et adolescents âgés de 8 à 16 ans ayant subi une commotion cérébrale. Régulièrement, ceux-ci devaient passer des tests cognitifs, permettant d'évaluer certaines capacités (mémoire, attention, repérage dans le temps et dans l'espace...). Leurs résultats étaient comparés avec ceux d'un

groupe « test » d'enfants et d'adolescents n'ayant jamais vécu de traumatisme crânien. Résultat ? « La majorité des enfants ayant subi une commotion cérébrale n'ont pleinement retrouvé leurs capacités cognitives qu'au bout de 2 ans » estiment les chercheurs. Or, ajoutent-ils, « si une personne victime d'un traumatisme crânien léger reprend une activité normale avant d'être entièrement rétablie, elle devient plus vulnérable aux commotions cérébrales ». Mieux vaut donc se montrer patient !

Petite piqure de rappel. Selon les spécialistes\*, les symptômes d'une commotion cérébrale sont les suivants : maux de tête, étourdissements, troubles de la concentration, désorientation, sensibilité accrue à la lumière et aux bruits, voire nausées ou même amnésie.



## Pourquoi les enfants répètent leurs erreurs ?

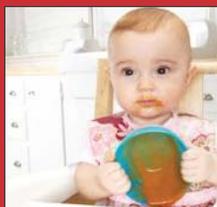
Un chercheur canadien a présenté une nouvelle étude selon laquelle les enfants souffriraient d'une certaine forme d'amnésie jusqu'à l'âge de trois ans.

Inutile de gronder votre enfant qui répète la même bêtise encore et encore, sa mémoire à long terme est en cours de construction.

Le neuroscientifique Paul Frankland a présenté une étude lors du meeting annuel de l'association canadienne de neurosciences. Il explique la cause les bêtises à répétition par "amnésie infantile" due au développement très rapide

des cellules nerveuses dans la zone du cerveau qui enregistre les souvenirs, l'hippocampe. Toute l'énergie du cerveau est concentrée dans la formation de ces cellules, et la mémoire à long terme souffre de ce manque. Les informations sont mal stockées, dans le désordre, et l'enfant ne peut pas les reconstruire jusqu'à l'âge de trois ans.

Après ce cap, le développement neurologique ralentit et les enfants peuvent finalement retenir les souvenirs pendant une longue période. Cela expliquerait également pourquoi nous avons du



mal à nous rappeler avec précision de nos plus petites enfance. Les enfants "ne peuvent pas former des souvenirs stables de ce qui se passe dans leurs premières années de vie", explique Paul Frankland au site américain de la chaîne NBC News. "J'ai une fille de 4 ans et, puisque nous avons travaillé sur cette étude, je lui ai souvent posé des questions sur ses souvenirs d'endroits que nous avons visité quelques mois auparavant. Elle peut former des souvenirs clairs et détaillés, mais dans quatre ans elle aura tout oublié".

## Traumatisme crânien : des effets à longue durée

Les commotions cérébrales semblent avoir un impact plus important que ce que l'on croyait, soutiennent des chercheurs américains après avoir mené des tests sur douze sportifs blessés.

"Et si les commotions cérébrales étaient plus graves qu'on ne le croit ?", c'est la question que se pose Le Figaro dans un article relayant une étude récente intitulée "Les modifications aiguës et subaiguës dans l'activation neuronale lors de la reprise d'une commotion cérébrale liée au sport".

En France, chaque année, les services d'urgences des hôpitaux français reçoivent plus de 100 000 personnes victimes d'un traumatisme crânien, dont 90% sont considérés comme légers. Mais "léger ne signifie pas pour autant bénin", rappelle l'Institut de santé et de recherche médicale. C'est pour cette raison que les chercheurs américains du Medical College of Wisconsin et de la Cleveland Clinic ont mené des tests sur douze étudiants joueurs de football américain victimes de commotion cérébrale.

Dans leur étude, publiée par le Journal of the International Neuropsychological Society, les scientifiques expliquent avoir fait passer une fMRI aux sportifs pendant des tests d'attention et de mémoire dans les treize heures suivant l'accident. Sept semaines plus tard, alors que les joueurs ne présentaient plus aucun symptôme depuis plus d'un mois, les chercheurs ont répété l'expérience.

### Le cerveau en surchauffe

Le professeur Stephen Rao, coauteur de l'étude, a expliqué au Figaro qu'"en comparant les examens à ces deux moments, on a une meilleure compréhension de la souplesse des mécanismes que le cerveau met en œuvre pour s'adapter et compenser durant la période de transition entre la phase initiale et la phase de convalescence." Car en analysant les résultats des tests, les chercheurs ont constaté une augmentation de l'activité corticale (hyperactivation) à la septième semaine, ce qui signifie que "les personnes qui ont été commotionnées vont montrer une moindre endurance mentale et se fatiguer plus vite lors de sollicitations prolongées, pendant cette période de récupération", expliquent les auteurs de l'étude.

# SOUVENIRS D'ENFANCE : ILS SE FORMENT À PARTIR DE SEPT ANS

Des chercheurs américains se sont penchés sur le fonctionnement de la mémoire lors nos premières années de vie. Si certains adultes se rappellent de quelques faits marquants jusqu'à l'âge de trois ans, les souvenirs sont formés et conservés correctement qu'à partir de sept ans.

A quand remonte votre souvenir le plus lointain ? Selon une étude menée par des psychologues de l'Université d'Emory, aux États-Unis, il devrait se situer vers l'âge de sept ans. Remonter dans le temps au-delà de cet âge est difficile, sauf pour certaines personnes qui peuvent remonter à certains souvenirs marquant jusqu'à trois ans, à cause du phénomène baptisé "amnésie de l'enfance". Freud a été le premier à travailler sur ce concept, selon lequel les enfants ne seraient pas capables de traduire leurs souvenirs en images verbales. Le fondateur de la psychanalyse expliquait que cette amnésie serait "une tentative de étre humains à réprimer les pulsions sexuelles et les traumatismes de cet âge".

Les auteurs de l'étude suggèrent que la vraie raison pour laquelle notre mémoire vaille pourrait être que notre cerveau, pendant cette période, est uniquement capable d'apprendre le langage et comprendre le monde. Durant l'enfance, il n'a pas encore développé les circuits neuronaux nécessaires pour former et conserver des souvenirs complexes.

Les chercheurs américains ont interrogé 83 enfants âgés de trois ans et leurs mères sur six événements de leur vie qui s'étaient dé-



roulés six mois plus tôt, tout en les enregistrant. D'autres entretiens ont suivi pendant quelques années, durant lesquelles les chercheurs ont posé des questions aux enfants sur ces événements, remontant à deux ou six ans auparavant. D'après les conclusions de l'étude, les enfants âgés de cinq, six et sept ans se souviennent de 63 à 72% des évé-

nements de leur petite enfance. À l'âge de huit ou neuf ans, ce chiffre chute à 35%.

Entre autres, les enfants qui s'étaient exprimés plus longtemps au cours du premier entretien font partie de ceux qui, à l'âge de neuf ans, avaient gardé le plus de souvenirs.

"La clé pour expliquer cette amnésie peut se situer dans l'évo-

lution de l'organisation de ces souvenirs", ajoute Charles Fernyhough, psychologue du développement à l'Université de Durham, au Royaume-Uni, dans un article publié par la revue Psychology Today en 2010. "Nos souvenirs d'enfance sont tellement mal organisés qu'ils peuvent se perdre au cours de nos premières années de vie."

## L'OBÉSITÉ ASSOCIÉE À UNE MAUVAISE MÉMOIRE

Les jeunes adultes souffrant d'obésité souffriraient davantage de troubles de la mémoire que les autres. Une différence qui aurait un impact sur les portions alimentaires.

Et si trop manger était lié à une mémoire défaillante ? Les personnes souffrant d'obésité auraient plus de difficulté à se souvenir de leurs derniers repas, ce qui les inciterait à compenser en mangeant en plus grande quantité aux repas suivants.

Des chercheurs de l'Université de Cambridge (Angleterre) ont découvert cette relation complexe entre trouble cognitif, indice de masse corporelle et son impact alimentaire. Après une expérience réalisée sur 50 patients à l'indice de masse corporelle (IMC) varié, le Dr Lucy Cheeke a émis l'hypothèse que le mécanisme de la mémoire pourrait jouer un lien dans l'entretien de l'obésité et des comportements alimentaires associés. Autrement dit une mémoire épisodique déficiente nourrirait le cercle vicieux du surpoids et de l'obésité en poussant à consommer des portions plus grandes.

Pour se forger cette conviction, la chercheuse a demandé à 50 volontaires à l'IMC compris entre 18 et 31 (IMC compris entre



18,5 et 25 = corpulence normale ; entre 25 et 30 = surpoids ; entre 30 et 35 = obésité modérée) de prendre part à un test de mémorisation. Sur un écran d'ordinateur, ils devaient cacher différents objets à des moments variés et dans des endroits virtuels différents. Ils ont dû ensuite se rappeler où, quand et la nature des objets qu'ils avaient dissimulés. Résultat, les personnes obèses ont obtenu un score 15% plus faible que les autres.

"Un IMC important peut réduire la mé-

moire épisodique, sans pour autant avoir des trous de mémoire et de l'amnésie", constate Lucy Cheeke à la BBC.

De l'oubli instantané sur un écran d'ordinateur à l'oubli de ses repas, il n'y a qu'un pas selon la scientifique. "S'ils ont du mal à se souvenir de leurs repas récents qui s'impriment moins dans leur esprit, les personnes corpulentes peuvent se sentir moins capables de réguler leur apport alimentaire dans les repas qui suivent".

## SITUATION SÉCURITAIRE AU MALI : L'armée renforce sa présence territoriale

Les autorités maliennes ont renforcé le dispositif sécuritaire dans le centre du pays pour parer à toute attaque terroriste ou de quelque nature qui pourrait déstabiliser le climat sécuritaire dans le pays, a-t-on rapporté hier. L'armée malienne a renforcé sa présence aux environs de deux villages dogons du centre du pays attaqués lundi. Les affrontements se multiplient dans cette région entre les Peuls, traditionnellement éleveurs et les ethnies bambara et dogon, pratiquant essentiellement l'agriculture, qui ont créé leurs "groupes d'autodéfense". En outre, les villages de Gangafani et de Yoro, près de la frontière avec le Burkina Faso, ont été frappés lundi soir par des "attaques terroristes" ayant fait 38 morts et de nombreux blessés, a annoncé mardi soir le gouvernement dans un "bilan provisoire officiel".

"Un contingent des forces de défense et de sécurité a été dépêché sur les lieux pour sécuriser les populations et leurs biens, et traquer les auteurs de ces attaques", a ajouté le gouvernement. Selon un élu de la région, "la situation a été calme la nuit. Mais après un événement comme ça, les populations ont évidemment peur". Les violences qui affectent cette région depuis quatre ans ont culminé avec le massacre le 23 mars. Ces actes sont attribués à des chasseurs dogons, de quelque 160 Peuls dans le village d'Ogossagou, près de la frontière avec le Burkina Faso.

Au moins 24 personnes ont été tuées dans une attaque perpétrée lundi par des hommes armés non identifiés à 135 km de Koro dans la région de Mopti au centre du Mali.

Des assaillants, voulant attaquer la localité de Dangafani II, ont été repoussés une première fois par des jeunes appartenant à une brigade de vigilance avant de revenir, tuant 17 jeunes et blessant trois (3) autres, a précisé l'agence malienne de presse (AMAP). Deux personnes ont été tuées et deux autres blessées, samedi, dans l'explosion d'une mine entre Diankabou et Bamba, dans la région de Mopti (centre du Mali), a rapporté mardi l'agence malienne de presse (AMAP).

"Une charrette transportant des passagers se rendant à la foire hebdomadaire de Bamba est montée sur un engin explosif dans les environs de 9H30, entre Diankabou et Bamba, faisant deux morts et deux blessés", a précisé la même source.

Les autorités administratives et politiques, accompagnées de la gendarmerie se sont rendues sur les lieux afin d'élucider les circonstances exactes de l'incident. Pour la troisième fois, un engin explosif improvisé fait des victimes sur ce tronçon fréquenté par les usagers et forains après la fermeture du tronçon Koro u'Dioungani-Dinangourou, depuis deux ans suite à des attaques répétées, selon l'AMAP.

### Eviter les actes de vengeance

Le président malien Ibrahim Boubacar Keita a exhorté la semaine dernière lors d'un déplacement dans un village dogon victime d'une tuerie collective, les populations du centre du pays ensanglanté par des violences intercommunautaires, à ne pas se "livrer à des actes de vengeance".

L'attaque menée dans la soirée du 9 juin contre le hameau de Sobane Da, près de Bandiagara, a fait 35 morts dont 24 enfants, selon un dernier bilan. Elle n'a pas été revendiquée, mais des habitants ont dit soupçonner des Peuls venus de localités voisines et présumés appartenir à des groupes terroristes. Arrivé à bord d'un hélicoptère de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma), avec notamment le cardinal Jean Zerbou, archevêque de Bamako, et plusieurs ministres, dont celui de la Défense, M. Keita s'est aussitôt dirigé vers la fosse commune où les 35 corps ont été inhumés. Lors de sa rencontre avec les habitants, M. Keita a promis de prendre "toutes les dispositions pour assurer la sécurité des biens et des personnes". Pour sa part, l'envoyé de l'ONU au Mali a estimé mercredi qu'il fallait arrêter le "cycle infernal de la violence" si l'on veut que l'espoir d'un retour à la paix se concrétise, lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Mali. "Le cycle infernal de la violence qui se poursuit doit être arrêté au risque que chacun soit tenté de se faire justice lui-même", a-t-il encore dit, soulignant l'importance de la lutte contre l'impunité. Il a salué l'affectation d'un procureur de la République à Mopti ainsi que les récentes arrestations opérées par l'Etat malien. Il a aussi salué le travail d'enquête considérable effectué par la division des droits de l'Homme de la Mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA). L'envoyé de l'ONU a noté que le processus de paix au Mali était entré dans une nouvelle phase avec la nomination en avril dernier d'un nouveau Premier ministre, Boubou Cissé, et la signature le 2 mai d'un accord de politique de gouvernance entre la majorité et l'opposition démocratique. Cela a été suivi de la formation le 5 mai d'un gouvernement d'ouverture.

## SAHARA OCCIDENTAL: L'Algérie réaffirme: le conflit au Sahara occidental est une question de décolonisation

L'Algérie a réaffirmé à New York que le conflit au Sahara occidental est une question de décolonisation opposant le Front Polisario au Maroc, qui n'est pas sujette à interprétation.

«La nature du conflit au Sahara occidental n'est pas sujette à interprétation. Cela a été et reste une question de décolonisation opposant le Front Polisario, le représentant légitime du peuple sahraoui au Royaume du Maroc», a déclaré l'ambassadeur adjoint auprès de l'ONU Mohammed Bessedik devant le Comité de la décolonisation, dit Comité des 24.

Il est donc préoccupant, a avoué le représentant, de voir des tentatives visant à remettre en cause le statut juridique du territoire et la légitimité de ses représentants, en se basant sur une interprétation partielle et sélective des résolutions de l'ONU pour désinformer et défier l'autorité de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Cela devrait d'ailleurs inquiéter chaque Etat membre de l'ONU, a-t-il déclaré.

Le représentant de l'Algérie a rappelé que les résolutions des Nations Unies sur cette question et les avis consultatifs de la Cour Internationale de Justice, de la Cour de Justice de l'Union européenne et de l'Union africaine (UA) ont tous affirmé sans équivoque que le Maroc n'avait aucune souveraineté sur le territoire du Sahara occidental.

«Ce conflit ne peut donc trouver solution que dans la volonté librement exprimée de son peuple, conformément aux résolutions 1514 (XV), 1541 (XV) et 2625 (XXV)», a soutenu M. Bessedik.

L'année prochaine, la communauté internationale célébrera le soixantième anniversaire de l'adoption de la résolution historique 1514 (XV), qui a fait écho de la lutte de nombreux pays pour l'indépendance, en donnant un élan décisif au processus de décolonisation.

M. Bessedik a déclaré que l'Algérie regrette que le droit à l'autodétermination menacé dans certains pays reste également inaccessible à tous les peuples des territoires non-autonomes.

Ceci est d'autant «plus regrettable» quand des pays ayant accédé à leur indépendance grâce au processus de décolonisation refusent ce droit aux autres. «Ils doivent montrer leur soli-



darité aujourd'hui», a-t-il affirmé lors de son intervention devant le comité.

Le représentant adjoint a souligné que le Comité des 24 trouve sa raison d'être dans la mise en œuvre de la Résolution 1514 (XV) sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et qui devrait rester la référence ultime pour ses actions.

Les Nations Unies et le Comité des 24 ont une responsabilité spéciale à l'égard du peuple sahraoui, a insisté le représentant, en encourageant le Comité à effectuer une autre visite au Sahara occidental pour évaluer la situation, conformément aux règles des Nations Unies régissant de telles visites et au mandat conféré par la résolution 1654 (XVI).

«C'est dire aussi qu'au sein de l'ONU, l'Assemblée générale, le département de l'information, la quatrième commission et le Comité des 24 ont une responsabilité spécifique et qu'ils sont sous un regard et un suivi attentifs pour s'acquitter de leurs tâches et devoirs», a-t-il relevé.

M. Bessedik a réaffirmé en outre que «l'attachement de l'Algérie au mandat du Comité spécial de la décolonisation n'est ni nouveau ni singulier».

«C'est le reflet de l'héritage» de sa lutte pour l'indépendance, qui exige qu'elle apporte un soutien indéfectible à l'achèvement du processus de

décolonisation. Dans le même contexte, il a relevé que la reprise des pourparlers entre les deux parties, sous les auspices des Nations Unies, offrait l'occasion au Front Polisario et au Royaume du Maroc de reprendre les négociations directes sans conditions préalables en vue d'aboutir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoit à l'autodétermination du peuple du sahraoui. M. Bessedik a rendu hommage à l'ancien émissaire de l'ONU, Horst Kohler, estimant que le temps est propice pour faire avancer le processus de l'ONU dans l'intérêt du peuple du Sahara occidental et de la région dans son ensemble.

«Il n'y a pas d'alternative au libre consentement du peuple du Sahara occidental», a-t-il tranché.

L'ambassadeur adjoint a indiqué que l'Algérie, en tant que pays voisin, a toujours contribué et continue d'apporter son appui aux efforts du secrétaire général de l'ONU et à ceux du Comité spécial pour parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental.

Il a également salué «l'implication substantielle» de l'Union Africaine dans la revitalisation du processus politique au Sahara occidental qui s'inscrit dans l'appropriation par le continent des questions de paix et de sécurité.

## MORT DE L'EX-PRÉSIDENT MORSI: L'Egypte accuse l'ONU de vouloir politiser l'affaire

L'Egypte a accusé hier l'ONU de vouloir «politiser» la mort de l'ex-président Mohamed Morsi suite à la demande par le bureau des droits de l'Homme des Nations unies d'ouvrir une enquête «minutieuse et indépendante» sur le décès de Morsi en pleine séance de comparution devant lundi.

Ainsi et dans un communiqué rendu public, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Ahmed Hafez égyptien, a qualifié la demande onusienne d'une «demande déléguée pour politiser un cas de décès naturel».

«Toute mort soudaine en prison doit être suivie d'une enquête rapide, impartiale,

minutieuse et transparente menée par un organe indépendant afin de faire la lumière sur la cause du décès», avait déclaré mardi Rupert Colville, porte-parole du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme.

Mohamed Morsi est en détention depuis près de six ans et maintenu à l'isolement lorsque sa mort est survenue.

Lundi, alors qu'il s'exprimait devant un tribunal, il s'est effondré et n'a pu être ranimé. «Comme l'ancien président Mohammed Morsi était détenu par les autorités égyptiennes au moment de sa mort, l'Etat a la responsabilité de s'assurer qu'il était traité humainement et que son droit à

rester en vie et à être soigné a été respecté», avait rappelé M. Colville.

Selon ce dernier, des «inquiétudes» avaient été soulevées au sujet de ses conditions de détention et de son accès à des soins médicaux pendant sa détention.

En mars 2018, une commission britannique indépendante, dirigée par le député conservateur Crispin Blunt, avait dénoncé le maintien à l'isolement 23 heures par jour de l'ex-président, qui souffrait d'antécédents diabétiques et d'insuffisance rénale. Des organisations de défense des droits humains, comme Amnesty

International et Human Rights Watch (HRW), ainsi que le député Crispin Blunt, ont également réclamé une enquête «indépendante» sur la mort de l'ancien président de 67 ans.

Mohamed Morsi, destitué en 2013 par l'armée à la faveur de manifestations populaires après une courte mandature d'un an, avait été condamné à un total de 45 ans de prison pour incitation à la violence contre des manifestants fin 2012 et «espionnage» au profit du Qatar.

Il était rejugué après l'annulation de deux verdicts prononcés contre lui -- une condamnation à mort et une réclusion à perpétuité.

## ONU: Plus de 70 millions de réfugiés et déplacés fin 2018

Le monde comptait 70,8 millions de déplacés fin 2018 à cause des guerres ou persécutions, a annoncé le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) dans un rapport publié hier.

L'année 2018 a été marquée, selon le rapport, par la forte progression des déplacements internes en Ethiopie, suite à des violences intercommunautaires, et par une hausse des demandes d'asile présentées par ceux qui fuient la grave crise politique et économique au Venezuela.

Le conflit syrien a continué de produire un grand nombre de réfugiés et déplacés.

Les violences au Nigeria ont également été une source importante de déplacements.

Le rapport relève que le nombre total des «déracinés» dans le monde -- comptabilisant les réfugiés (25,9 millions), les déplacés internes (41,3 millions) et les demandeurs d'asile (3,5 millions) -- a progressé de 2,3 millions par rapport à 2017.

Cette estimation reste «prudente», pointe le HCR, car «bien que la plupart des Vénézuéliens doivent pouvoir bénéficier du système de protection internationale des réfugiés, à peine un demi-million» ont déposé une demande d'asile.

«Une fois de plus, les tendances vont dans la mauvaise direction. De nouveaux conflits (...) viennent



s'ajouter aux anciens», a déclaré aux médias à Genève le Haut-Commissaire, Filippo Grandi, appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à être plus uni afin de résoudre les conflits. Le nombre de déplacés et réfugiés dans le monde est reparti à la hausse depuis 2009, enregistrant une forte progression entre 2012 et 2015 avec le conflit syrien.

Colombiens et Syriens sont les déplacés internes les plus nombreux. En ce qui concerne les réfugiés, 5,5 millions sont des Palestiniens, qui relèvent de la compétence de l'UNRWA.

Les autres proviennent, pour une grande majorité, de cinq pays: Syrie, Afghanistan, Soudan du Sud, Birmanie et Somalie.

## DIPLOMATIE: L'accord de libre-échange nord-américain en bonne voie de ratification

L'administration Trump estime que le processus de ratification du nouvel accord de libre-échange liant Etats-Unis, Canada et Mexique (AEUMC) devrait rapidement avancer.

«Je pense que nous progressons et j'espère qu'au cours des prochaines semaines nous pourrions faire des progrès substantiels» en vue de la ratification du traité, a déclaré mardi le représentant américain au Commerce Robert Lighthizer lors d'une audition devant le Sénat.

L'opposition démocrate a publiquement fait savoir

qu'elle était «sur la voie du oui» mais elle a déploré le lancement par Donald Trump du processus de ratification avant la fin des discussions.

Ce nouveau traité avait été conclu avec Mexico et Ottawa le 30 septembre dernier à l'issue d'après négociations, puis signé le 30 novembre. Mais le texte est toujours en attente d'une ratification dans les trois pays. L'AEUMC prévoit notamment pour le secteur automobile un changement important des règles dites d'origine, imposant plus d'achats de matériaux et composants de fabrication américaine.

Il inclut en outre une clause forçant le Mexique à augmenter les revenus des salariés du secteur.

«Je crois que l'AEUMC est l'accord commercial (...) le plus important de l'histoire des Etats-Unis», a estimé Robert Lighthizer, qui l'a négocié, citant les dispositifs pour réglementer l'économie numérique, les services financiers, pour protéger la propriété intellectuelle.

Il a martelé qu'il n'y avait pas de doute sur la possibilité de mettre en pratique cet accord.

Selon lui, ce traité «contribuera à mettre fin à la perte d'emplois dans

le secteur manufacturier», soulignant les dispositions relatives au travail et à l'environnement «les plus ambitieuses jamais conclues dans un accord commercial».

Il a enfin relevé que «bon nombre des améliorations apportées à cet accord reflètent les idées et les réflexions des députés républicains et démocrates».

Saluant le travail de la responsable démocrate à la Chambre des représentants Nancy Pelosi, Robert Lighthizer a enfin relevé que l'objectif était d'obtenir un très large soutien des deux partis.

## ARABIE SAOUDITE: Interception d'un nouveau drone tiré depuis le Yémen

L'Arabie saoudite a intercepté hier un nouveau drone tiré par les éléments du mouvement "Ansarallah" dit "Houthis" au Yémen en crise, a annoncé un porte-parole de la coalition sous commandement saoudien qui intervient militairement au Yémen. Le drone a été tiré à partir de la région de Hodeida, dans le sud-ouest du Yémen, et a été intercepté "avant d'entrer dans l'espace aérien saoudien", a précisé, dans un communiqué, le porte-parole, le colonel saoudien Turki al-Maliki.

Les Houthis ont intensifié ces dernières semaines les attaques de drones contre l'Arabie saoudite, qui intervient militairement depuis 2015 au Yémen à la tête d'une coalition en appui aux forces gouvernementales. Deux de ces engins, dirigés contre le sud de l'Arabie saoudite, ont été interceptés lundi soir, selon la coalition. Mercredi dernier, 26 civils de diverses nationalités avaient été blessés dans une attaque au missile contre l'aéroport d'Abha.

## BRÉSIL: Le Sénat s'oppose au décret Bolsonaro libéralisant la vente d'armes

Le Sénat du Brésil s'est opposé mardi au décret pris par le président Jair Bolsonaro en mai qui libéralisait la vente d'armes.

Le Sénat a approuvé (par 47 voix contre 28) la requête d'une de ses propres commissions, qui avait demandé la suspension du décret présidentiel. Le dernier mot reviendra désormais à l'Assemblée nationale. M. Bolsonaro avait auparavant fait pression sur les sénateurs en leur demandant de «ne pas laisser mourir» son décret. Lors d'un acte officiel, il avait défendu sa politique consistant à faciliter l'octroi d'armes afin de lutter contre la violence. Son décret avait suscité les critiques de parlementaires, experts et divers secteurs de la société, considérant qu'il allait augmenter la violence, qui a généré 65.602 assassinats en 2017, selon des chiffres officiels. Cela revient à 31,6 homicides pour 100.000 habitants, soit le triple du niveau considéré par l'ONU comme de la violence endémique. Le décret autorisait le port d'armes dans la vie publique pour les politiciens, les agriculteurs, les chauffeurs routiers, les chasseurs et ceux qui pratiquent le tir sportif, entre autres. Il portait de 50 à 5.000 le nombre de munitions qu'un propriétaire d'armes pouvait acheter par an, en fonction du calibre. Malgré une intense campagne ces derniers jours sur les réseaux sociaux, M. Bolsonaro a dit mardi qu'il accepterait une défaite devant le corps législatif. «Je ne peux rien faire. Je ne suis pas un dictateur, je suis un démocrate», a-t-il dit à des journalistes.

## ETATS-UNIS: Trump donne officiellement le coup d'envoi de sa campagne électorale 2020

Le président américain Donald Trump a officiellement donné le coup d'envoi de sa campagne électorale 2020 pour dérocher un deuxième mandat, lors d'un rassemblement mardi soir à Orlando en Floride.

«Je suis devant vous pour lancer officiellement ma campagne pour un deuxième mandat en tant que président des Etats-Unis», a déclaré M. Trump devant ses partisans dans le Amway Center. Lors de son discours, M. Trump a évoqué un large éventail de sujets tels que l'économie nationale, les politiques d'immigration et les approches commerciales de l'administration, ainsi que ses efforts de refaire les tribunaux fédéraux.

Il a par ailleurs critiqué, entre autres, ses rivaux politiques, certains médias grand public et l'enquête sur une présumée ingérence russe dans la présidentielle américaine de 2016 qui a pris fin en mars dernier.

Donald Trump a été élu le 45ème président des Etats-Unis, après avoir vaincu la candidate démocrate Hillary Clinton en 2016.

## VENEZUELA: Michelle Bachelet effectue une visite de trois jours

La Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Michelle Bachelet, a entamé hier une visite de trois jours au Venezuela pour prendre la mesure de la crise humanitaire qui secoue le pays, suite au bras de fer qui oppose le président Nicolas Maduro à l'opposant Juan Guaido depuis cinq mois.

Michelle Bachelet, dont l'agenda n'a pas été communiqué à l'avance, avait été invitée il y a plusieurs mois par Caracas, mais elle avait expliqué que cette visite ne pouvait avoir lieu sans certaines garanties, que l'ONU n'avait pas détaillées.

Jusqu'à vendredi, elle doit notamment rencontrer Nicolas Maduro, ainsi que l'opposant Juan Guaido, le chef de file de l'opposition vénézuélienne, qu'une cinquantaine de pays reconnaissent

comme président par intérim de ce pays qui affronte la pire crise de son histoire récente.

Selon les Nations unies, la crise a poussé près de quatre millions de Vénézuéliens à fuir à l'étranger depuis 2015. La récession se traduit, entre autres, par des pénuries de médicaments, d'essence, des coupures de courant à répétition, et surtout une hyperinflation qui devrait atteindre 10.000.000% cette année, selon les prévisions du FMI.

Un quart des Vénézuéliens, soit 7 millions de personnes, a besoin d'une aide humanitaire urgente, selon l'ONU.

Au plan politique, le Venezuela est dans l'impasse, depuis que le jeune opposant de centre droit s'est auto-proclamé président par intérim le 23 janvier, défiant le président

légitime Maduro, réélu en 2018.

Nicolas Maduro, à la tête du pays depuis 2013, continue, lui, à jouir du soutien de l'état-major de l'armée.

M. Maduro affirme que la visite de Michelle Bachelet n'a été possible qu'avec son assentiment, tandis que Juan Guaido l'assimile à «une victoire» de son camp.

Le bureau de Michelle Bachelet a toutefois assuré en amont qu'elle allait aussi rencontrer des «victimes d'abus et de violations des droits humains ainsi que leurs proches».

Michelle Bachelet s'est montrée critique concernant l'embargo américain sur le pétrole vénézuélien, qui accentue la crise financière et, par ricochet, frappe durement la population dans ce pays dont 96% des revenus proviennent précisément de l'exploitation du brut.

ALGÉRIE-FRANCE

# La wilaya de Mostaganem commémore le 174<sup>e</sup> anniversaire des enfumades de Ouled Riah à Nekmaria

La wilaya de Mostaganem a commémoré mardi le 174<sup>e</sup> anniversaire des enfumades de Ouled Riah perpétrées dans la grotte el Frachih, dans la commune de Nekmaria, par le colonisateur français, a-t-on appris de la directrice de wilaya des moudjahidine, Dalila Benmessaoud.



Les autorités locales, civiles et militaires, la famille révolutionnaire et un groupe de citoyens se sont recueillis à la mémoire des martyrs des enfumades commises par les forces coloniales à Ghar el Frachih à l'encontre de plus de 1.000 personnes civiles de la tribu de Ouled Riah entre le 18 et 20 juin 1845. Une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle commémorative des chouhada de ce carnage, en plus de la récitation de la Fatiha du Livre saint et la visite de la grotte el Frachih où la tribu s'était retranchée fuyant des troupes de 4.000 soldats français dirigées par le colonel Pélessier (1794-1864). La cérémonie de commémoration de cet anniversaire a donné lieu à la projection d'un documentaire «Les enfumades du Dahra», du réalisateur Abderrahmane Mostefa, produit par le musée de la wilaya devant 70 enfants venus de la commune de Achâacha limi-

trophe de Nekmaria, a-t-on indiqué. Des dépliants sur cet épisode historique ont été distribués à cette occasion, des enfants participant à cette cérémonie ont été honorés et à qui il a été remis des livres et des numéros de la série «Gloires d'Algérie» (publications du ministère des Moudjahidine glorifiant les chouhada de la guerre de libération nationale). Le directeur du musée du moudjahidine de la wilaya de Mostaganem, Bilal Dakious, a déclaré à l'APS que l'armée coloniale française avait procédé le 18 juin 1845 à l'encerclement de la grotte avant que le colonel Pélessier n'ordonne à ses troupes de rassembler du bois et du foin des forêts et des fermes limitrophes pour allumer un feu autour des lieux. Selon M. Dakious, des flammes brûlaient pendant 20 heures au niveau des entrées de la grotte le jour suivant jusqu'au 20 juin 1845, souli-

gnant que ce massacre douloureux dans l'histoire de la colonisation est témoin du génocide qu'a commis l'occupant français contre les populations algériennes. De 1.200 à 1.800 chouhada sont morts brûlés, a-t-il indiqué. Le musée du moudjahidine de la wilaya consacrera, à l'avenir, un de ces espaces pour immortaliser l'anniversaire de ce génocide commis par le colonisateur français à l'encontre de la population civile non armée. Cet espace englobera la grotte pour raconter, avec effets sonores et en films, ces événements tragiques. Les monts de la Dahra de l'est de Mostaganem et à l'ouest de Chlef ont été le théâtre de deux enfumades ayant fait des victimes dans les tribus de Ouled Riah et Sebih et d'autres tribus dont Beni Zeroul en juin et août 1845 pour dénoncer leur soutien à la résistance de Cherif Boumaâza (1845-1847), selon des sources historiques.

# Le musée régional du moudjahid de Khenchela commémore le 63<sup>e</sup> anniversaire de l'exécution d'Ahmed Zabana

Le musée régional du moudjahid de la wilaya de Khenchela a accueilli hier diverses activités de commémoration du 63<sup>e</sup> anniversaire de l'exécution du héros Ahmed Zabana. Des photographies, des coupures de journaux et des livres consacrés à cette figure ont été exposés aux visiteurs ainsi que les détails de l'opération de son exécution par guillotine par l'occupant français. Le public découvre à l'occasion la lettre adressée par le martyr à sa mère quelques jours avant son exécution ainsi que le déroulement de la bataille Ghar Boujlida dans la wilaya de Mascara qu'avait dirigé le chahid Zabana après l'assaut réussi qu'il avait lancé avec son groupe de moudjahidine contre les stocks de munitions du poste des gardes forestiers dans la commune d'Oggaz dans la même wilaya. Une conférence historique a été organisée par le musée sur ce héros, ses sacrifices et son itinéraire militant au service de la cause nationale. Les intervenants ont notamment évoqué vices juri-

diques ayant entaché le procès d'Ahmed Zabana ayant mené à sa condamnation à mort par guillotine. Selon le directeur du musée, l'objectif de cette célébration est de mettre en exergue les sacrifices et l'héroïsme de ces personnes dans leur lutte pour le recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté du pays et d'inviter les générations montantes à prendre pour exemple ces hommes pour bâtir une Algérie forte et puissante. Né en 1926 à Zahana dans la wilaya de Mascara, Ahmed Zabana est le premier algérien exécuté par guillotine par l'occupation française le 19 juin 1956. Chef de zone, il avait dirigé plusieurs actions militaires dont la bataille de Ghar Boujlida durant laquelle il fut touché par deux balles puis arrêté. Le 21 avril 1955, il a été condamné à mort par le tribunal militaire. Le verdict a été confirmé le 3 mai de la même année. Le matin du 19 juin 1956, Ahmed Zabana est guillotiné à la prison de Serkadji (Alger). APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la jeunesse et des sports  
Wilaya de Ain Defla  
Direction de la jeunesse et des sports

## Mise en demeure n°01

- Vu le marché n°114/2015 du 27/04/2015 approuvé par la commission des marchés publics portant réalisation d'un complexe sportif de proximité à Ain Soltane lot 01 : salle polyvalente + salle spécialisée + chauffage central + terrain de sport, conclu entre la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Ain Defla et l'entreprise des travaux de bâtiment Mokabli Abderrahmane, Ain Defla.
  - Vu l'ordre de service n°01 de démarrage des travaux du 19/07/2015
  - Vu l'ordre de service n°02 d'arrêt des travaux du 20/07/2015
  - Vu l'ordre de service n°03 de reprise des travaux du 22/11/2015
  - Vu l'ordre de service n°04 d'arrêt des travaux du 17/05/2016
  - Vu l'ordre de service n°05 de reprise des travaux du 05/07/2018
  - Vu le délai de réalisation fixé à 12 mois
  - Vu l'expiration des délais contractuels de réalisation des travaux
  - Vu la visite sur site effectuée par nos services le 27/05/2019 où il a été constaté l'arrêt des travaux et l'abandon de chantier.
  - Une première mise en demeure est adressée à l'entreprise Mokabli Abderrahmane afin d'achever les travaux du lot n°01, d'approvisionner le chantier en matériaux de construction et en main d'œuvre pour redynamiser la cadence des travaux et livrer le projet dans un délai de 08 jours, à partir de la date de publication.
- Faute de quoi, une pénalité de retard sera appliquée, conformément à la loi.

DK NEWS

Anep : 1916013926 du 20/06/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS RECTIFICATIF D'UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Il est porté à la connaissance des entreprises concernées par l'avis d'attribution provisoire lancé le 09/03/2019 sur le quotidien DK NEWS (ANEP 1916005745) par la Direction des équipements publics de la wilaya de Batna en vue de :

OPERATION : TRAVAUX DE REFECTION ET D'ENTRETIEN DES ECOLES PRIMAIRE A TRAVERS LA COMMUNE DE BATNA

PROJET : TRAVAUX DE RESTAURATION ET TRAVAUX DE REHABILITATION RENOVATION DU PATRIMOINE A L'ECOLE ALI BOUKHALFA LES ALLEES BEN BOULOID A BATNA

Que l'attribution est rectifiée comme suit :

FTP	N.I.F	Note Technique	Montant avant rectification et analyse (DA)	Montant après rectification et analyse (DA)	Délai	OBS
ABOUJANE ABDELJABAR	183053400085145	49/90	19.363.933,47	19.387.733,47	05 mois	Moins Disant

DK NEWS

Anep : 1916013902 du 20/06/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Moudjahidine  
Direction des Moudjahidine de la Wilaya de Bouira

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction des Moudjahidine de la Wilaya de Bouira annonce l'ouverture d'un concours pour le recrutement des agents appartenant aux grades suivants :

Grades	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialités exigées	Nombre de postes ouverts	Lieux de Nomination	Autres conditions
Adjoint(e) au chef de bureau	Concours sur titre	Titulaires d'une licence	Les titulaires d'une licence d'enseignement supérieur dans les disciplines et spécialités ci-après : Sciences juridiques et administratives, Sciences économiques, Sciences financières, Sciences commerciales, Sciences de gestion, Sciences politiques et relations internationales, Sociologie sauf la spécialité sociologie éducative, Psychologie : spécialité organisation et travail, Sciences de l'information et de la communication, Sciences islamiques : spécialité charia et droit.	01	Direction des Moudjahidine de la Wilaya de Bouira	/

- Le Dossier de Candidature aux concours comporte les pièces suivantes :**
- Demande manuscrite (numéro de téléphone portable, adresse e-mail) copie de la pièce d'identité nationale.
  - Copie du titre ou diplôme exigé, auquel sera jointe une copie du relevé de notes du cursus de formation.
  - Une fiche d'enseignement, (concours sur titres) dûment remplie et renseignée par le candidat.
  - Deux (02) enveloppes timbrées
- Les Candidats définitivement admis devront compléter leurs dossiers de recrutement par les pièces suivantes :**
- Copie de document justifiant la situation de candidat vis-à-vis du service nationale,
  - Extrait du casier judiciaire en cours de validité
  - Extrait de naissance
  - Les certificats médicaux attestant de l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé
  - Deux (02) photos d'identité
  - Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé
  - Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé,
  - Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité.
  - Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité,
  - Fiche familiale.
- Détails des inscriptions et dépôt des dossier :**
- Le délai de réception des dossiers est fixé à quinze (15) jours ouvrables à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.
- Observation :**
- Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais sera rejeté
  - Les dossiers de candidature doivent être déposés ou envoyés à l'adresse suivante : Direction des Moudjahidine Zone des Parcs Wilaya de Bouira.

DK NEWS

Anep : 1916014008 du 20/06/2019

## PROGRAMME D'APPUI À LA PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL EN ALGÉRIE: 70% des objectifs atteints

La ministre de la Culture, Meriem Merdeci, a affirmé mardi à Alger que le Programme d'appui à la protection et valorisation du patrimoine culturel en Algérie, financé conjointement par l'Algérie et l'Union européenne (UE) avait atteint 70% de ses objectifs.

S'exprimant à l'ouverture d'un colloque au Centre international des conférences (CIC) organisé à l'occasion de la clôture du programme, Mme Merdeci a salué les résultats «considérables» réalisés dans le cadre de ce programme tout au long de cinq ans (2014-2019), notamment en ce qui concerne la recherche d'une «méthodologie et d'outils d'intervention» en matière de patrimoine culturel, à travers la création d'une «application numérique» outre l'utilisation d'équipements pour la protection et l'archivage du patrimoine audiovisuel.

A ce propos, elle a souligné l'importance d'œuvrer à l'«activation» d'une application numérique au profit des intéressés outre l'institution d'un centre national d'inventaire et de catalogue, affirmant que l'objectif final de ce programme était l'accompagnement de l'exploitation du patrimoine culturel dans le développement économique et humain.

Ce programme a permis, également, l'organisation d'«importantes» sessions de formation en matière d'inventaire et de différents métiers du patrimoine, ainsi que la sensibilisation du public sur l'importance de l'existence d'«une politique de préservation et de valorisation du patrimoine», a indiqué la ministre.

Elle a mis l'accent sur «l'impératif parachèvement» du reste du programme, à savoir deux bastions à la Casbah (Alger) et le monument funéraire Imedghacen (Batna).

De son côté, l'ambassadeur de l'UE en Algérie, Jhon O'Rourke, s'est félicité des résultats «fructueux» réalisés par ce programme «complexe et ambitieux», notamment en ce qui concerne l'inventaire, étant «la base de chaque politique relative au patrimoine culturel» et «l'appli-



cation numérique», qui permettra à l'avenir, à travers sa base de données, de «créer» un centre d'inventaire.

Ce programme a permis de renforcer la coopération entre les secteurs à travers le projet de la Casbah (les deux bastions) et le monument funéraire imedghacen «malgré que ces derniers se trouvent encore en phase de diagnostic», a-t-il dit, valorisant, par ailleurs, le rôle de 17 associations locales agréées dans le cadre de cette coopération.

«La maîtrise par la partie algérienne du suivi intégral», de ce programme à travers «des décisions bien précises», devra permettre à l'avenir de trouver l'environnement propice pour la finalisation des objectifs du programme», a-t-il souligné.

L'ambassadeur européen a indiqué que ce programme avait consommé «plus de 70% de son budget, soit plus de 15 millions d'euros, alors que le quota de l'Algérie, estimé à 2,5 millions d'euro, n'a toujours pas été exploité». La valeur de ce programme est estimée à 2,4 millions d'euros, lequel est cofinancé

par l'UE (21,5 millions d'euros) et l'Algérie (2,5 millions d'euros).

Le Directeur de la coopération avec l'UE et les instances européennes au ministère des Affaires étrangères (MAE), Ali Mokrani, a salué «l'effort» consenti par l'équipe de gestion de ce programme, notamment en ce qui concerne la formation, le recrutement des associations, la coopération entre secteurs, les outils méthodologiques choisis et autres.

Le programme d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel en Algérie, signé en 2012, vise à renforcer la méthodologie d'inventaire des biens culturels, la mise en place de mesures préventives pour la sauvegarde des biens, l'accompagnement de la sensibilisation de son action de sensibilisation de l'importance du patrimoine et l'implication des associations chargées par sa préservation. La journée se poursuit par des interventions autour de ce programme et autres sur la protection et la valorisation du patrimoine culturel, avec la participation d'experts algériens et étrangers.

## «DÉFI DE LA LECTURE ARABE»: 10 lecteurs d'Ouargla iront à la phase finale nationale



Dix (10) élèves de la wilaya d'Ouargla ont obtenu leur qualification pour prendre part à la phase finale de la 4ème édition du projet «Défi de la lecture arabe» prévue la mi-juillet prochain à Alger, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Les lecteurs se sont imposés au terme de qualifications de wilaya de cette manifestation culturelle, tenue dernièrement à la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed Tidjani d'Ouargla, sous la supervision de la Direction de l'Éducation et en coordination avec le secteur de la Culture de la wilaya.

Quelque 20.000 scolarisés, âgés de 6 à 17 ans et représentant 162 établissements scolaires de la wilaya, ont pris part aux quatre tours de qualifications qui ont donné lieu à l'émergence de ce groupe qui devra prendre part à la sélection nationale d'Alger qui choisira le champion de ce concours international, a expliqué le responsable de cette édition, Bachir Mazari.

Le lauréat sera accompagné de neuf autres lecteurs du pays pour représenter l'Algérie, aux côtés de leurs pairs de pays arabes, à la finale de ce projet culturel prévu en octobre prochain à Dubaï (EAU).

Selon M. Mazari, plus de 6.200 élèves ont profité des ateliers de lecture initiés chaque mardi dans le cadre de cette manifestation, au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique, leur ayant permis de s'initier à la lecture correcte des contes et leur résumé de manière concise et compréhensible.

«Des efforts louables ont été fournis tout au long de la saison par les encadreurs pour la réussite de ce projet

culturel, à travers l'encouragement des élèves à la lecture, l'ancrage du principe de faire du livre l'ami fidèle, à l'ère du développement effréné des nouvelles technologies», a soutenu le même responsable.

Des sessions d'entraînement intensives seront initiées en direction des meilleurs lecteurs, sous la supervision d'enseignants et d'inspecteurs en vue de leur permettre de rattraper et de combler leurs faiblesses pour une meilleure représentation de la wilaya à la phase finale nationale à Alger.

Le lecteur prodige «Saker» s'est distingué aux qualifications de wilaya

Abdelhak Saker (10 ans), élève de première année moyenne au collège Moulay Larbi de Ouargla, s'est distingué lors des phases de qualifications de wilaya, après avoir montré des capacités avérées dans la synthèse et le résumé des livres en plus d'une bonne diction et d'une maîtrise linguistique.

Ce «petit doué», découvert lors des ateliers et qui jouit de compétences, a été accompagné tout au long de l'année scolaire et a été encouragé à s'inscrire à ce projet, a indiqué le responsable du concours qui voit en lui d'ores et déjà un sérieux prétendant au titre de cette édition du «Défi de la lecture arabe».

Le «Défi de la lecture arabe» est un projet culturel lancé en 2015 par Cheikh Mohamed Ben-Rached Al-Maktoum, vice-président des Emirats arabes unis (EAU), président du Conseil des ministres et gouverneur de Dubaï, dans le but de susciter une renaissance de la lecture auprès des élèves du monde arabe.

### ARTS

## Lancement le 26 juin de la manifestation «Ecole des jeunes talents du chant»

La première édition du concours «Ecole des jeunes talents du chant» sera lancée dans la soirée du 26 juin à la salle Ibn Kheldoune (Alger) avec la participation de 25 jeunes talents, a indiqué mardi la présidente du comité de communication de cette manifestation, Mme Karima Chorfi.

L'édition de 2019 de l'«Ecole des jeunes talents du chant» est la continuité de la 1ère édition du Festival national des jeunes talents du chant, initié par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Alger en décembre 2018 et qui a vu la participation de 96 jeunes dont 25 qualifiés à cette étape, a déclaré Mme. Chorfi à l'APS, annonçant que la première soirée du concours aura lieu le 26 juin.

L'évènement qui a pour slogan «Etablissements pour jeunes, viviers des jeunes talents», est organisée sous l'égide du mi-

nistère de la tutelle et la wilaya d'Alger en coordination avec la Ligue des arts de la chanson et de la musique d'Alger, a-t-elle ajouté. Le concours a commencé réellement avec l'arrivée des candidats qualifiés à l'école créée à cet effet au niveau du centre culturel, Mohamed Aissa Messaoudi (Hussein-Dey) le 16 juin, a poursuivi la responsable, ajoutant que ces derniers, âgés de 18 à 30 ans, seront encadrés par des professeurs de musique dans le cadre d'ateliers quotidiens. Le prime final de ce concours sera organisé à la piscine de proximité de Birtouta (Alger sud) à 19h00, a-t-elle noté. Rappeler que la DJS a prévu l'organisation de quatre (4) concours au profit de 10.000 personnes à partir du 16 juin courant jusqu'au 10 août. Les piscines des Eucalyptus, des Annassers, de Bir Mourad Rais, de Birtouta et de Belouizdad abriteront le concours «Jeux sans fron-



tières» consacré aux jeux de plages, durant la période allant du 10 juillet au 10 août. Ce concours concernera 3.000 adhérents aux établissements de jeunes et des clubs sportifs (60 établissements et 110 clubs sportifs). Mille (1.000) adhérents aux établissements de jeunes répartis à travers la wilaya d'Alger participeront au concours de «la coupe de Beach soccer». La plage des Sablettes a été choisie pour l'abriter cette année du 1er au 10 août.

APS

### CINÉMA

## Obsèques du cinéaste italien Franco Zeffirelli

Des milliers de personnes se sont rassemblées mardi à Florence pour rendre un dernier hommage au cinéaste italien Franco Zeffirelli, mort samedi à l'âge de 96 ans, et dont les obsèques ont eu lieu dans la cathédrale de la ville. «Le Maestro Zeffirelli n'était pas seulement un artiste mais un génie», a déclaré à cette occasion le maire de Florence, Dario Nardella. Environ 1.500 personnes ont pris place à l'intérieur du Duomo, la célèbre cathédrale de Florence, mais bien davantage étaient rassemblées aux abords de ce monument emblématique de la capitale toscane, pour un dernier

salut au «Maestro» qui était très attaché à cette ville. «Zeffirelli a représenté Florence dans le monde, mais aussi le monde à Florence. Il aimait cette ville», a ainsi salué M. Nardella. Célébrées par l'archevêque de Florence, Mgr Giuseppe Betori, les funérailles du réalisateur ont eu lieu en présence de ses deux fils Luciano et Pippo et de quelques personnalités, dont le ministre de la Culture, Alberto Bonisoli. La veille, des milliers de Florentins, mais aussi des touristes venus du monde entier, avaient défilé devant le cercueil du «maestro», au Palazzo Vecchio de Florence, sa ville natale.





## HANDI-ATHLÉTISME / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE : Une importante participation attendue à Bordj El Bahri

Quelque 560 athlètes, représentant plus de 70 clubs et associations sont attendus au terrain d'athlétisme du Bateau-Cassé à Bordj El Bahri (Alger) pour prendre part au Championnat d'Algérie d'athlétisme handisport (messieurs et dames), saison 2018-2019, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne handisport (FAH).

Trois-cent-deux (302) épreuves et concours seront au programme des trois journées (20, 21 et 22 juin) de la compétition qui réunira outre les représentants des clubs et associations handisport, l'élite nationale qui a bénéficié de la «souplesse» des membres du bureau pour pouvoir participer au championnat.

«Les internationaux dont le niveau n'est plus à présenter devaient prendre part au moins à un meeting national, afin d'assurer une présence au championnat national qui est la finale des cinq meetings organisés depuis le début de la saison», a indiqué le directeur de l'organisation sportive de la fédération, Mansour Ait Said, ajoutant, que «puisque ceci n'a pas été le cas, l'élite était dans l'obligation de demander une dérogation» du bureau pour pouvoir assister au National.

«Le bureau exécutif a jugé important la participation des internationaux pour drainer plus de participants et surtout valoriser le championnat, dernière compétition de la saison, et permettre de relever le niveau et réaliser des performances probantes, à quelques jours du championnat du monde de Doha», a encore expliqué le DOS.

Le Championnat d'Algérie réunira les douze meilleurs aux différents concours (filles et garçons), les 8 meilleurs sprinteurs (garçons et filles), les seize meilleurs (fondistes et demi-fondistes), tous types d'handicaps et différentes classes, pour des finales directes qui seront retransmises en direct sur la chaîne Canal Algérie, selon les organisateurs.

Au-delà des performances personnelles attendues, la bataille fera rage, surtout pour le podium. En dehors de la première place quasi-acquise au GS Pétrolier, l'éternel dominateur des compétitions nationales avec son importante masse d'athlètes, le podium sera convoité par le reste des clubs, notamment le Tahadi Aurès Batna, 2e l'année dernière, Machaal Abtal Birmendrais (3e) et l'Association Sportive de la Sureté Nationale (4e).

D'autres associations essaieront de saisir l'opportunité pour défrayer la chronique et empocher des titres pour lesquels leurs athlètes ont beaucoup travaillé. Sont inscrits dans ce registre, le club Handisport Elansar Sétif, l'Espoir Handisport Béjaïa ou encore le Chabab Néciria Nounou. Le rendez-vous sera aussi une occasion pour l'émergence de nouveaux jeunes athlètes qui essaieront de frapper aux portes de la sélection nationale. Avec les différents types de handicap et une variété de classes inscrites au programme général, les organisateurs devront livrer une compétition non-stop pour laquelle a été mobilisée une cinquantaine d'officiels (juges et arbitres) de la ligue algéroise d'athlétisme (LAA), habituée, à chaque fois, à apporter son soutien et participe aussi à la réussite de cet événement, important pour tous les compétiteurs.

APS

## LE PREMIER MINISTRE, NOUREDDINE BEDOUI : «Réunir toutes les conditions pour assurer une bonne organisation de la 19e édition des Jeux méditerranéens»

Le Premier ministre, Nouredine Bedoui a affirmé, mardi, la nécessité de réunir toutes les conditions à même d'assurer une bonne organisation de la 19e édition des Jeux méditerranéens prévue à Oran en 2021, conformément aux standards internationaux en vigueur, à même de permettre à l'Algérie de faire connaître son legs historique, culturel et civilisationnel, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Lors d'un conseil interministériel présidé par M. Nouredine Bedoui et consacré à l'examen des préparatifs relatifs à l'organisation de la 19e édition des Jeux méditerranéens, avec la participation des ministres des Finances, de la Jeunesse et Sports, du Tourisme, de l'Habitat, de la Communication et des Travaux publics, ainsi qu'un représentant du secteur de la Culture, du wali d'Oran, du président du Comité olympique algérien et du président du Comité d'organisation de ces jeux, le Premier ministre a affirmé que la préparation de cet événement constituait l'une des priorités du Gouvernement, ajoutant que tous les engagements pris par notre pays seraient respectés.

Pour ce faire, le Premier ministre a donné ses instructions à l'effet de la mise en place d'une commission nationale dont il assurera la présidence, laquelle se réunira au moins une fois tous les deux mois et sera scindée en sous-commissions technique, organique, financière, touristique, de communication et sécuritaire, sous la tutelle des secteurs concernés. Les sous-commissions se réuniront deux fois par mois pour le suivi des différents préparatifs, et devront soumettre leurs

recommandations et propositions à la Commission nationale.

M. Bedoui a demandé des instructions pour l'installation d'un comité interministériel technique sous la supervision du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, regroupant les secrétaires généraux des ministères concernés, en vue de s'enquérir mensuellement des projets et proposer toutes les solutions propices, techniques, financières ou organisationnelles, afin d'accompagner l'action des autorités locales de la wilaya d'Oran, outre l'installation d'un comité auprès du Directeur de cabinet du Premier ministre, lequel se réunira deux fois par mois pour évaluer le travail de la commission et des sous-commissions.

Par ailleurs, le ministre des Finances a été chargé d'examiner la mobilisation de toutes les ressources financières afin de parachever la réalisation des infrastructures et des structures devant accueillir la manifestation, selon



une approche visant la rationalisation des dépenses publiques et le recours à la restructuration des opérations sectorielles enregistrées, lesquelles n'ont pas été encore lancées. Le ministre des Finances a été autorisé par le Premier ministre à exonérer le Comité olympique algérien (COA) des taxes douanières sur les dons en nature qui leur seront offerts dans le cadre de l'organisation de cette manifestation.

Pour sa part, le ministre de l'Intérieur veillera à la mobilisation du soutien au Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, au titre des opérations d'aménagement et d'équipement au profit de la wilaya d'Oran,

ajoute le communiqué. De son côté, le ministre des Finances a été chargé de procéder à l'examen des mécanismes et voies de parrainage et de promotion de cette manifestation sportive, à l'instar d'autres manifestations internationales, ainsi que de son exploitation optimale en vue de contribuer à la réduction des dépenses d'organisation.

Oran a été désignée pour abriter les Jeux méditerranéens 2021, au détriment de la ville tunisienne de Sfax, et ce lors des travaux de l'Assemblée générale tenue le 27 août 2015 à Pescara (Italie). La capitale de l'ouest algérien a été élue avec 51 voix contre 17 pour la ville tunisienne.

## GOAL-BALL/TOURNOI DE CHORZOW (POLOGNE) : La sélection algérienne remporte le trophée

La sélection nationale algérienne messieurs «A» de goal-ball a remporté le 7e tournoi international de Silesia à Chorzow en Pologne, en battant son homologue de Pologne (15-13), en finale. Conduite par le capitaine Samir Belhouche, élu meilleur marqueur, et Abdelhalim Larbi, désigné meilleur défenseur, l'équipe algérienne a terminé le 1er tour du tournoi en première position, après avoir battu, respectivement, la Tchèque (16-6), Qatar (10-7) et le club de Katowic (11-1).

Ces résultats lui ont permis de disputer directement la finale contre la Pologne, qui a, elle aussi, gagné ses matchs de la poule A, contre l'Algérie «B» (10-6), l'Italie (13-11), le club de Bydgoszcz (16-11) et Pologne U19 (11-6).

Pour sa part, la sélection algérienne «B» a terminé en 5e position après avoir battu en match de classement, le club Katowic (12-2). L'équipe algérienne avait terminé le 1er tour, avec deux succès face au club de Bydgoszcz (12-5) et la Pologne U19 (14-4), contre un nul avec l'Italie (9-9) et une défaite devant la Pologne (10-6). La 3e place du tournoi est revenue au Qatar, vainqueur de l'Italie (7-6), la 7e position à la Pologne U19 qui a battu la Tchèque 8-7.

### La sélection algérienne «dames» 4e à Antalya

De son côté, la sélection algérienne «A» dames a pris la 4e position au tournoi international d'Antalya en Turquie qui a regroupé, la sélection algérienne «A»

et «B» l'Ukraine «A» et «B», la Turquie «A» et «B», la Roumanie et la Jordanie.

L'équipe «A» a terminé le 1er tour en première position avec 9 points, après trois succès face à la Roumanie (12-2), la Turquie B (14-4) et l'Ukraine A (12-6). Au tour suivant (joué en élimination directe), la sélection algérienne a écarté la Jordanie (11-8), avant de se faire éliminer en demi-finale par l'Ukraine A (8-6). Pour la médaille de bronze, l'Algérie «A» a perdu face à la Turquie A (11-1). Pour sa part, la sélection algérienne «B» a terminé le 1er tour de son groupe en 3e position avec 3 pts, après un match gagné devant la Jordanie (13-3) contre deux revers face à la Turquie A (3-13) et

l'Ukraine B (2-6). En quart de finale, l'équipe s'est fait éliminer par l'Ukraine A (9-7), pour terminer en 6e position du tournoi, après une autre victoire face à la Jordanie 22-13 (5e -8e place) et une défaite face à la Roumanie 5-11. La 5e place est revenue à la Roumanie, la 7e à la Turquie A et la 8e et dernière à la Jordanie. Ces matchs de préparation sont inscrits dans la préparation des sélections algériennes (messieurs et dames) aux prochains échéances, à l'instar des 1ers Jeux africains handisport, prévus en janvier prochain au Maroc et dont plusieurs disciplines seront qualificatives aux Jeux Paralympiques de Tokyo (25 août-6 septembre 2020).

## CHAMPIONNAT ARABE DE HANDI-BASKET (2E JOURNÉE): Victoire de l'Algérie devant le Koweït 54-53

La sélection algérienne de handi-basket (messieurs) s'est imposée devant le Koweït 54-53 mardi à Agadir (Maroc) pour le compte de la 2e journée du 3e Championnat arabe des nations de la discipline. Il s'agit de la deuxième victoire de suite pour les hommes de Mustapha Brahimi après celle enregistrée lundi devant l'Egypte sur le score de 69 à 49. Les Algériens affrontaient hier l'Irak puis le Maroc aujourd'hui pour le compte de la dernière journée du premier tour qui se déroule sous forme de mini championnat à l'issue duquel les quatre premiers au classement se qualifieront en demi-finales, prévus demain. La finale et le match de classement pour la 3e place auront lieu samedi. La compétition est organisée par la Fédération royale marocaine des sports pour personnes handicapées sous l'égide de l'Union arabe des sports pour handicapés.

## CAN-2019 / ALGÉRIE : Quatorze joueurs d'expérience pour encadrer neuf bleus au Caire

La sélection algérienne de football, présente pour la 18e fois en phase finale de la Coupe d'Afrique des nations à l'occasion de la CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet), comptera sur un groupe assez expérimenté pour encadrer neuf novices qui étrennent leur participation dans cette 32e édition continentale.

Ce sont quatorze «guerriers» habitués aux rudes campagnes africaines qui comptent entre quatre et deux présences en phase finale de la CAN qui vont défendre crânement les chances de mener «El-Khadra» vers un second sacre tant attendu par tout un peuple.

Quatre joueurs et non des moindres joueront au Caire leur quatrième CAN, à savoir le keeper Raïs M'bolhi, le défenseur Rafik Halliche, le milieu Adlène Guedioura et l'attaquant Islam Slimani.

Halliche, qui a accompli l'essentiel de sa carrière au championnat du Portugal et présent en 2010 en Angola, aurait pu compter une cinquième présence à la grande fête du football africain s'il n'avait pas raté (pour méforme) le rendez-vous gabonais de 2017.

Ce quatuor expérimenté devance huit joueurs qui comptent trois CAN, à savoir Doukha, Mandi, Bensebaini, Feghouli, Brahimi, Mahrez, Abeid et Bounedjah.

Enfin Zeffane et Bennacer, présents en 2017, vont connaître au pays des «Pharaons» leur seconde participation en phase finale.

Tout ce beau monde sera chargé de guider et d'encadrer la «nouvelle vague» qui va devoir connaître et s'acclimater à la dure réalité de la compétition de haut niveau en prévision d'autres futures échéances.

Le patron technique des Verts, Djamel Belmadi, ne s'est pas gêné pour parier sur 9 joueurs qui vont participer pour la première fois à une phase finale de CAN.

Il se déplacera ainsi en Egypte avec un effectif dont presque la moitié n'a aucune expérience dans cette compétition, ce qui constitue un véritable risque pris, selon les observateurs.

Les 9 éléments concernés sont Alexandre Oukidja, Youcef Atal, Mohamed Farès, Djamel-Eddine Benlameri, Mehdi Tahrat, Hicham Boudaoui, Andy Delort, Youcef Belaïli et Adam Ounas.

Lors de l'édition 2017 au Gabon, ils étaient onze joueurs à être retenus pour la première fois à la CAN.



### Liste des joueurs présents à la CAN-2019 et le nombre de leur participation en phase finale:

#### 4 participations (4 joueurs):

1. Raïs M'bolhi (Al-Ittifaq, Arabie saoudite): 2013 - 2015 - 2017 - 2019
2. Rafik Halliche (Moreirense, Portugal): 2010 - 2013 - 2015 - 2019
3. Adlene Guedioura (Nottingham Forest, Angleterre): 2013 - 2015 - 2017 - 2019
4. Islam Slimani (Fenerbahçe, Turquie): 2013 - 2015 - 2017 - 2019

#### 3 participations (8):

1. Azzedine Doukha (Al-Raed, Arabie saoudite): 2013 - 2015 - 2019
2. Aïssa Mandi (Betis Séville, Espagne): 2015 - 2017 - 2019
3. Rami Bensebaini (Rennes, France): 2015 - 2017 - 2019
4. Mehdi Abeid (Dijon, France): 2015 - 2017 - 2019
5. Sofiane Feghouli (Galatasaray, Turquie): 2013 - 2015 - 2019
6. Riyad Mahrez (Manchester City, Angleterre): 2015 - 2017 - 2019
7. Yacine Brahimi (FC Porto, Portugal): 2015 - 2017 - 2019
8. Baghdad Bounedjah (Al-Sadd, Qatar): 2015 - 2017 - 2019

#### 2 participations (2):

1. Mehdi Zeffane (Rennes, France): 2015 - 2019
2. Ismaël Bennacer (Empoli, Italie): 2017 - 2019

#### 1 participation (9):

1. Alexandre Oukidja (FC Metz, France): 2019
2. Mehdi Tahrat (RC Lens, France): 2019
3. Djamel Benlameri (Al-Shabab, Arabie saoudite): 2019
4. Youcef Atal (OGC Nice, France): 2019
5. Mohamed Farès (SPAL, Italie): 2019
6. Hichem Boudaoui (Paradou AC): 2019
7. Adam Ounas (Naples, Italie): 2019
8. Youcef Belaïli (ES Tunis, Tunisie): 2019
9. Andy Delort (Montpellier, France): 2019.

### Le parcours des Verts en 17 phases finales

Parcours de la sélection algérienne de football en 17 phases finales de Coupe d'Afrique des nations (CAN), à la veille de la 32e édition, prévue du 21 juin au 19 juillet en Egypte:

Année	Pays	J	G	N	P	BP	BC	Parcours
1968	(Ethiopie)	3	1	0	2	5	6	1er tour
1980	(Nigeria)	5	3	1	1	6	7	2e
1982	(Libye)	5	2	1	2	5	6	4e
1984	(Côte d'Ivoire)	5	3	1	1	8	1	3e
1986	(Egypte)	3	0	1	2	2	3	1er tour
1988	(Maroc)	5	2	1	2	4	4	3e
1990	(Algérie)	5	5	0	0	13	2	CHAMPION
1992	(Sénégal)	2	0	1	1	1	4	1er tour
1996	(Afrique du Sud)	4	2	1	1	5	3	1/4 de finale
1998	(Burkina Faso)	3	0	0	3	2	5	1er tour
2000	(Ghana/Nigeria)	4	1	2	1	5	4	1/4 de finale
2002	(Mali)	3	0	1	2	2	5	1er tour
2004	(Tunisie)	4	1	1	2	5	7	1/4 de finale
2010	(Angola)	6	2	1	3	6	10	4e
2013	(Afrique du Sud)	3	0	1	2	2	5	1er tour
2015	(Guinée équatoriale)	4	2	0	2	6	5	1/4 de finale
2017	(Gabon)	3	0	2	1	5	6	1er tour
<b>Totaux:</b>		<b>67</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>28</b>	<b>82</b>	<b>83</b>	

## Des arbitres européens pour superviser la VAR à partir du deuxième tour

La Confédération africaine de football (CAF) est en train d'étudier la possibilité de faire appel à des arbitres européens pour superviser la VAR (mdlr: assistance vidéo à l'arbitrage) à partir du deuxième tour de la Coupe d'Afrique des nations CAN-Egypte 2019, a indiqué hier la Fédération tunisienne de football sur sa page officielle facebook.

Cette décision de la CAF intervient suite aux évènements de la finale retour de la ligue des champions d'Afrique disputée le 31 mai dernier à Radès entre l'Espérance Sportive de Tunis et le Wydad de Casablanca, qui avait été interrompue pendant une heure et demi, après la protestation de l'équipe marocaine contre le refus du but de l'égalisation par l'arbitre pour une position d'hors-jeu sans possibilité d'avoir recours à la VAR. Après le refus du Wydad de reprendre le jeu, alors qu'il était mené au score (1-0), l'Espérance a été proclamée championne d'Afrique, conservant le titre pour la deuxième saison de suite.

Réunie à Paris le 5 juin dernier la CAF avait alors à la surprise générale, décidé de faire rejouer la finale retour entre l'EST et le WAC, sur un terrain neutre, «pour absence de conditions de sécurité normale pour le déroulement d'un match», et l'affaire est désormais entre les mains du tribunal arbitral du sport (TAS) saisi par les deux clubs. Sur un autre plan, la CAF a annoncé la formation de deux comités de discipline et d'appel pour la Coupe d'Afrique des nations 2019. La commission de discipline qui sera dirigée par Raymond Hack (Afrique du Sud) est composée de quatre membres, Karam Kurdi (Egypte), Yassine Othman (Djibouti), Raoul Romanian (Madagascar) et Youssef Ali (Comores) tandis que la commission d'appel est présidée par Abdelhakim Othman (Nigéria), et formée de Andy Kwame (Libéria) et Bahi Mustapha (Iles Maurice). LA CAN 2019 débutera ce vendredi 21 juin en Egypte et se poursuivra jusqu'au 19 juillet.

## 5 joueurs de Ligue 1 algérienne présents en Egypte

Cinq joueurs évoluant dans le championnat algérien de football seront présents avec leurs sélections respectives à la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), prévue du 21 juin au 19 juillet en Egypte. Outre l'Algérien Hichem Boudaoui du Paradou AC, il y aura aussi le Malgache Ibrahim Amada (MC Alger), le Burundais Abderrazak Fiston (JS Kabylie), le Tanzanien Thomas Ulimwengu (JS Saoura) et le Mauritanien Mohamed Dellah Yaly (DRB Tadjenant).

Le hasard a voulu que trois pays des cinq prennent part pour la 1re fois de leur histoire à cette grandiose fête continentale (Burundi, Madagascar et Mauritanie), l'Algérie étant une habituée et la Tanzanie y sera pour la seconde fois.

Si Boudaoui aura la lourde tâche de faire honneur à la Ligue 1 Mobilis, lui qui sera entouré de 22 compatriotes évoluant à l'étranger, le milieu de terrain du MCA Amada, qui jouait auparavant à l'ES Sétif, sera le principal élément de son équipe en Egypte, sachant qu'il vient de livrer sa dernière saison en Algérie. Il compte en effet évoluer la saison prochaine à l'étranger après avoir reçu plusieurs offres intéressantes. L'autre star de la JS Kabylie, Fiston, sera à coup sûr la force de frappe de l'attaque du Burundi en Egypte.

Avec les «Canaris», il a pris une part prépondérante à l'excellent parcours de la JSK avec laquelle il été vice-champion d'Algérie, la qualifiant ainsi à la lucrative Ligue des champions africaine la saison prochaine, avec à la clé une 5e place au classement des meilleurs artificiers algériens avec 7 réalisations. D'ailleurs, Fiston s'est illustré le 11 juin dernier avec son pays lors du match amical face à l'Algérie (1-1) à Doha en inscrivant le but égalisateur. De son côté, le Tanzanien de la JSS Ulimwengu a terminé la saison en force en prenant la 4e place avec son équipe, ratant de très peu une qualification continentale pour un club qui a disputé cette saison la phase de poules de la C1. Le 1er juillet, il sera particulièrement suivi lors du match qui opposera son pays à l'Algérie pour le compte de la 3e journée du 1er tour (Groupe C). Enfin, le Mauritanien Yaly a été moins chanceux que ses camarades précités, suite à la relégation du «Difaâ» en Ligue 2. Toutefois, il va tout faire pour s'illustrer lors du grand «show» continental avec les «Mourabitounes», auteurs d'une qualification historique en phase finale de la CAN. Un 6e joueur du championnat algérien aurait pu être présent à la CAN-2019. Il s'agit du Béninois Jacques Bessan du MO Béjaïa, relégué en Ligue 2. Bessan a été convoqué dans la liste élargie avant d'être écarté des 23 par le Français Michel Dussuyer.

## 11 sélectionneurs africains sur le banc en Egypte

Ils seront onze sélectionneurs africains sur le banc à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet), un chiffre sensiblement revu à la hausse par rapport au précédent tournoi en 2017 au Gabon.

Cette 32e édition de la CAN, qui se jouera pour la première fois en présence de 24 pays au lieu de 16, sera marquée par la présence de 13 techniciens non-Africains, alors qu'ils étaient 12 au Gabon (sur 16 nations).

Onze fédérations nationales, dont la FAF (Fédération algérienne de football), ont décidé ainsi de faire confiance aux compétences «africaines», avec l'objectif d'aller le plus loin possible dans cette compétition qui se déroulera dans quatre villes : Le Caire, Alexandrie, Ismaïlia et Suez.

Il s'agit de Djamel Belmadi (Algérie), Florent Ibenge (RD Congo), Sunday Chidzambwa (Zimbabwe), Olivier Niyungeko (Burundi), Aliou Cissé (Sénégal), Ricardo Mannetti (Namibie), Ibrahim Kamara (Côte d'Ivoire), Mohamed Magassouba (Mali), Baciro Candé (Guinée-Bissau), James Kwesi Appiah (Ghana) et Emmanuel Amunike (Tanzanie).

Chez les «Européens», l'école française sera en force avec 7 sélectionneurs en lice sur 13, dont Hervé Renard (Maroc), champion d'Afrique en 2012 avec la Zambie et en 2015 avec la Côte d'Ivoire.

Les six autres entraîneurs français sont Michel Dussuyer (Bénin), Alain Giresse (Tunisie), Corentin Martins (Mauritanie), Sébastien Migné (Kenya), Sébastien Desabre (Ouganda) et Nicolas Dupuis (Madagascar).

Les six autres coaches étrangers sont : le Franco-Allemand Gernot Rohr (Nigeria), l'Ecoissais Stuart Baxter (Afrique du Sud), le Serbe Srdjan Vasiljevic (Angola), le Néerlandais Clarence Seedorf (Cameroun), le Belge Paul Put (Guinée) et le Mexicain Javier Aguirre (Egypte).

### Noms des sélectionneurs par groupes:

**Groupe A :**  
Egypte (Javier Aguirre/Mexique)  
RD Congo (Florent Ibenge)  
Ouganda (Sébastien Desabre/France)  
Zimbabwe (Sunday Chidzambwa)

**Groupe B :**  
Nigeria (Gernot Rohr/France-Allemagne)  
Guinée (Paul Put/Belgique)  
Madagascar (Nicolas Dupuis/France)  
Burundi (Olivier Niyungeko)

**Groupe C :**  
Sénégal (Aliou Cissé)  
Algérie (Djamel Belmadi)  
Kenya (Sébastien Migné/France)  
Tanzanie (Emmanuel Amunike/Nigeria)

**Groupe D :**  
Maroc (Hervé Renard/France)  
Côte d'Ivoire (Ibrahim Kamara)  
Afrique du Sud (Stuart Baxter/Ecosse)  
Namibie (Ricardo Mannetti)

**Groupe E :**  
Tunisie (Alain Giresse/France)  
Mali (Mohamed Magassouba)  
Mauritanie (Corentin Martins/France)  
Angola (Srdjan Vasiljevic/Serbie)

**Groupe F :**  
Cameroun (Clarence Seedorf/Pays-Bas)  
Ghana (James Kwesi Appiah)  
Bénin (Michel Dussuyer/France)  
Guinée-Bissau (Baciro Candé)

APS

## CAN-2019 : 1<sup>re</sup> participation historique pour Madagascar, la Mauritanie et le Burundi

La Coupe d'Afrique des nations-2019 de football (CAN-2019), prévue du 21 juin au 19 juillet en Egypte, connaîtra un triple évènement : participation de 24 pays au lieu de 16, décalage de la compétition en été et qualification historique de trois nouveaux pays, en l'occurrence le Burundi, Madagascar et la Mauritanie.

Pour cette 32e CAN qu'accueillera l'Egypte pour la 5e fois, après 1959, 1974, 1986 et 2006, ce sont les «Pharaons» qui détiennent trois records, celui du nombre de titres décrochés (7), du nombre de participations aux phases éliminatoires (32), soit la totalité des éditions du tournoi depuis son lancement en 1957 et aussi du record de participations en phases finales (24).

Les Egyptiens, qui rêvent d'un 8e sacre continental sur leurs terres, partagent ce chiffre avec le Congo, présent aux éliminatoires de toutes les éditions (32), mais qui constitue le plus grand absent de cette édition pour la 2e fois consécutive après 2017 au Gabon.

Ce dernier sera également aux abonnés absents de l'édition égyptienne, aux côtés du Burkina Faso.

En revanche, le Nigeria, l'autre grand absent des CAN-2015 et 2017 et auteur de 14 po-



diems (record) dont 3 titres, effectue son retour en comptabilisant 19 participations aux éliminatoires dont 14 phases finales.

Les grosses cylindrées, elles, comme le Ghana (30), le Sénégal (28), la Côte d'Ivoire, le

Cameroun, la Tunisie, la RD Congo et l'Algérie, toutes avec 27 participations (aux éliminatoires), seront bel et bien présentes à cette 32e CAN.

Les Verts, qui font partie du groupe C en compagnie du Sénégal (comme en 2017 au Ga-

bon et 2015 en Guinée équatoriale), du Kenya et de la Tanzanie, seront présents au grand «bal» africain pour la 18e fois, dont la première avait eu lieu en 1968 en Ethiopie pour leur première participation à cette épreuve.

## Le vainqueur empochera 4,5 millions de dollars

Le vainqueur de la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet) empochera une prime avoisinant les 4,5 millions de dollars alors que le finaliste touchera 2,5 millions de dollars, rapportaient hier les médias locaux. Lors de la CAN-2017 au Gabon, la Confédération africaine (CAF) avait octroyé au Cameroun, vainqueur de

l'épreuve, 3,5 millions de dollars, tandis que l'Egypte, finaliste, avait encaissé 2 millions de dollars. Les deux demi-finalistes avaient touché 1,5 million de dollars chacun. L'instance continentale a versé à chacune des 24 sélections participantes à l'édition de 2019 la somme de 600.000 dollars. L'équipe nationale algérienne, versée dans le groupe C en compagnie

du Sénégal, du Kenya, et de la Tanzanie, a rallié la capitale égyptienne mardi en soirée après un stage précompétitif de dix jours à Doha, ponctué par deux match amicaux face au Burundi (1-1) et au Mali (3-2). Les Verts ont dû faire une escale d'une heure à Beyrouth (Liban) en raison de la rupture, en juin 2017, des relations diplomatiques entre l'Egypte et le Qatar.

## 2700 demandes d'accréditations, beaucoup de sollicitations insatisfaites (CAF)

Environ 2700 demandes d'accréditations pour la couverture de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 (21 juin-19 juillet) ont été enregistrées au niveau de la Confédération africaine de football (CAF) qui n'a pas réussi à satisfaire tout le monde. «Il y a eu environ 2700

demandes d'accréditations et malheureusement, la CAF ne pourra satisfaire à toutes les sollicitations», a révélé la CAF sur son site officiel à l'issue d'un séminaire des officiers et éditeurs médias retenus pour la CAN-2019. Face à cette situation, les premiers responsables de la communication

ont émis le souhait de trouver des solutions aux hommes de médias qui viendront en Egypte même si leur demande n'a pas été satisfaite, afin de leur permettre de pouvoir couvrir cette 32e CAN, la toute première à 24 équipes avec beaucoup d'enjeux, a souligné la CAF. Lors de ce séminaire de

quelques heures inauguré par le président de la CAF Ahmad Ahmad, officiers et éditeurs médias ont été sensibilisés à travailler ensemble en faisant preuve de solidarité pour relever le niveau de l'organisation, surtout aux chapitres médias et communication, précise la même source.

### LIGUE 2/OM ARZEW :

## Confiance renouvelée à l'entraîneur Hadj Merine

La direction de l'OM Arzew, nouveau promu en Ligue 2 de football, a décidé de renouveler sa confiance à son jeune entraîneur Hadj Merine, a-t-on appris hier du président de ce club.

«Vu le travail qu'il a réussi à accomplir la saison passée, et comme nous sommes des adeptes de la stabilité, nous ne pourrions que réitérer notre confiance à Hadj Merine, qui sera bientôt convié à signer son nouveau contrat», a déclaré Abdelkader Grine à l'APS. Hadj Merine avait eu deux passages à l'OMA la saison passée.

Après avoir dirigé l'équipe durant pratiquement toute la phase aller, il a été poussé à la sortie pour être remplacé par Salem Laoufi, qui n'a pas réussi à provoquer le déclin souhaité. La direction avait alors rappelé Hadj Merine à la rescousse, un retour qui s'est avéré gagnant puisque le club de la ville pétrochimique avait réussi à revenir de loin et décrocher le ticket donnant accès à l'antichambre de l'élite.

Concernant les objectifs de l'OMA la saison prochaine, le premier responsable

de cette équipe s'est montré réaliste, en affirmant qu'il visera le maintien.

«Pour notre retour en Ligue deux après l'avoir quitté il y a de cela trois années, on fera en sorte de ne pas reproduire le même scénario de notre dernière participation dans le même championnat, et ce, en tablant notamment sur le maintien», a-t-il expliqué. Il est néanmoins persuadé que pour ce faire, il lui faudra au moins conserver ses joueurs cadres, tout en renforçant son effectif par des joueurs au profil recherché.

Une mission qui risque de ne pas être une simple affaire en raison surtout des tracasseries d'ordre financier auxquelles



le club fait face, a-t-il encore avoué. L'assemblée générale de l'OMA avait approuvé mercredi dernier la création d'une société sportive par actions, une démarche visant à attirer des investisseurs de la région dans l'espoir de régler la crise financière secouant le club depuis la saison passée.

**Man City : Walker prolonge jusqu'en 2024**

Très performant depuis son arrivée en 2017, Kyle Walker (29 ans, 52 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) a été récompensé par les dirigeants de Manchester City. En effet, le latéral droit anglais a prolongé pour deux années, soit jusqu'en juin 2024, son contrat le liant aux Citizens. Une bonne nouvelle pour toutes les parties.



**CHELSEA : Emerson marqué par le départ d'Hazard**

C'est désormais officiel, Eden Hazard (28 ans, 52 matchs et 21 buts toutes compétitions cette saison) n'est plus un joueur de Chelsea. Parti au Real Madrid, l'ailier belge va laisser un vide immense dans le vestiaire du club londonien, où le latéral gauche Emerson Palmieri (24 ans, 27 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) a du mal à accepter cette réalité.

"Sur le groupe WhatsApp, le dernier message était l'adieu de Hazard. Il a dit au revoir aux garçons, et depuis nous ne savons rien d'autre. C'est étrange. Il a envoyé un "merci, je vous aime les gars", puis ensuite s'est affiché un "Eden Hazard a quitté le groupe". Je me suis dit putain, il est vraiment parti!", a indiqué l'ancien joueur de la Roma pour ESPN Brasil.

**LdC : la suspension de Neymar confirmée !**

En colère après l'élimination du Paris Saint-Germain contre Manchester United (2-0, 1-3) en 8es de finale retour de la Ligue des Champions, Neymar avait insulté l'arbitre de la rencontre, M. Skomina, sur Instagram. En raison de ce dérapage, l'attaquant du PSG avait été condamné à 3 matchs de suspension au mois d'avril.

Malgré le recours déposé par le club de la capitale, cette sanction a été confirmée ce mercredi en appel par la commission de discipline de l'UEFA. L'ancien Barcelonais manquera donc les 3 premiers matchs de la prochaine campagne de C1, que ce soit avec le PSG ou sous un autre maillot...



**BAYERN MUNICH: Hummels retourne à Dortmund**

Comme prévu (voir la brève du samedi 15/06), Mats Hummels (30 ans, 32 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) quitte le Bayern Munich pour le Borussia Dortmund. Trois années après son départ, le défenseur central allemand, poussé vers la sortie par ses dirigeants, retrouve le Bvb, qui a déboursé 30,5 millions d'euros pour le récupérer. Le champion du monde 2014 a signé un contrat de trois ans en faveur des Marsupiaux.

**Scholes sanctionné par la FA pour avoir trop parié**

Paul Scholes a été condamné ce mercredi à une amende de 8000 livres par la Fédération anglaise de football, car il avait trop parié. 140 fois exactement, entre 2015 et 2019, dont huit fois sur son ancien club, Manchester United et une fois sur Valence. L'ancien international anglais a parié un montant total de 26 159 livres, pour un profit de 5 831 livres. « Je tiens à présenter mes excuses. Je comprends et accepte entièrement l'amende imposée par la Fédération », a déclaré Paul Scholes. Je pensais à tort que tant qu'il n'y aurait pas de liens personnels entre moi et les matchs sur lesquels j'ai parié, il n'y aurait pas de problème.

**MAN UTD : Un plan B dans le couloir droit ?**

Confronté à la gourmandise de Crystal Palace pour son latéral droit Aaron Wan-Bissaka (voir ici), Manchester United s'est mis en quête d'un plan B au cas où la transaction venait à capoter. D'après Sky Sports, il s'agit de Max Aarons (19 ans).

L'international anglais U19 sort d'une saison pleine avec Norwich, dont il a largement contribué au retour en Premier League. Évalué à 5 millions d'euros par le site Transfermarkt, il représente une cible beaucoup plus abordable mais ne possède pas encore d'expérience en PL. Les noms d'Eusebio Hysaj (Naples) et de Denzel Dumfries (PSV Eindhoven) circulent aussi.

## CONSEIL DE LA NATION: Séance plénière ce matin consacrée au vote de deux projets de loi

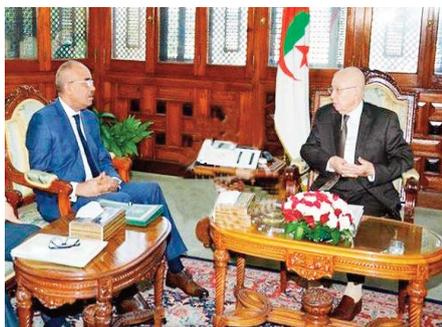
Le Conseil de la nation reprendra, aujourd'hui, ses travaux en séance plénière consacrée au vote de deux projets de loi et à la présentation et au débat d'un autre projet de loi, a indiqué, hier, un communiqué du Conseil. Il s'agit du projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique et du projet de loi relatif aux activités nucléaires, a précisé le même communiqué. Lors de cette plénière, il sera question également de la présentation et du débat du projet de loi modifiant et complétant la loi 88-08 relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale.

## PRÉSIDENTE

# Le chef de l'Etat examine avec le Premier ministre l'organisation du dialogue politique et la relance du processus électoral

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu, hier à Alger, le Premier ministre, Nouredine Bedoui, avec lequel il a examiné «les procédures à prendre concernant l'organisation du dialogue politique, et les mécanismes de relance du processus électoral», a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

«Le chef de l'Etat a reçu, mercredi 19 juin 2019, au siège de la présidence de la République, le Premier ministre, Nouredine Bedoui, dans le cadre de son suivi continu de l'action du gouvernement», a précisé la même source. Lors de cette rencontre, «le Premier ministre a présenté un exposé détaillé sur la situation socioéconomique du pays, en procédant à une évaluation globale de la situation politique,



outre les procédures à prendre concernant l'organisation du dialogue politique et les conditions et mécanismes devant accompagner la relance du processus électoral». A la fin de cette audience, «le chef de l'Etat a donné des instructions au Premier ministre et au Gouvernement, en vue de procéder

## ALGÉRIE-MALI M. Boukadoum reçu par le Chef de l'Etat malien

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a été reçu mardi au Mali par le Président Ibrahim Boubakar Keita. M. Boukadoum qui a rappelé, à cette occasion, les liens historiques qui unissent l'Algérie et le Mali, a réitéré l'attachement de l'Algérie à la sécurité et la stabilité de ce pays frère, en mettant l'accent sur «les efforts que l'Algérie n'a cessé de fournir dans ce sens, tant au niveau bilatéral que dans le cadre de la médiation internationale qu'elle conduit au titre du suivi de la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation nationale au Mali».



Pour sa part, le Président Ibrahim Boubakar Keita a exprimé ses sentiments de gratitude à l'égard de ces efforts, en cette «phase délicate de l'histoire du Mali», a-t-il fait observer. Il a, en outre, salué la constance de la position de l'Algérie vis-à-vis de la crise que traverse son pays, particulièrement en ce qui concerne la préservation de l'unité et de l'intégrité territoriale du Mali. Le Président Keita s'est félicité de «l'excellence des relations politiques» entre l'Algérie et le Mali en appelant à «œuvrer en commun» en vue de hisser les relations de coopération au même niveau. Par ailleurs, le chef de la diplomatie algérienne, et au titre de la médiation internationale, a présenté au chef de l'Etat malien, un aperçu sur les travaux de la 3<sup>e</sup> session de haut niveau du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali.

## WILAYA D'ALGER :

# Relogement de 17 familles de la basse Casbah

Les services de la circonscription administrative de Bab el Oued (Alger) ont lancé hier, l'opération de relogement de 17 familles résidant à la basse Casbah, a-t-on appris auprès du wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued, Abdelaziz Othmane.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de la commémoration du 63<sup>e</sup> anniversaire de l'exécution par guillotine du martyr Ahmed Zabana, à la prison de Serkadji, M. Othmane a fait savoir que

l'opération de relogement avait été décidée par le Premier ministre au profit des habitants de l'immeuble 5 de la rue Tamaghlit (Casbah), soulignant que le relogement de ces familles est prévu mercredi soir.

Les opérations de relogement à la Casbah «se poursuivent» de manière graduelle, a-t-il précisé, annonçant d'autres opérations similaires dans les dix (10) prochains jours, soit début juillet prochain, suivies d'autres à la Casbah et Bab el Oued, desti-

nées aux résidents d'immeubles menaçant ruine.

Répondant à une question de l'APS sur des dépassements révélés par les membres de la Fondation Casbah, enregistrés lors de la première phase de la 25<sup>e</sup> opération de relogement à Alger, consacrée, dans l'urgence, par les services de la wilaya, à la Casbah «suite à l'effondrement de l'immeuble de la rue Tamaghlit, M. Othmani a affirmé que «cette opération n'a concerné que les résidents de la Casbah». Le relogement de fa-

milles résidentes d'immeubles non classés rouge, par l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC), ne constitue en aucun cas une atteinte aux droits des habitants des immeubles menaçant ruine, mais obéit à «des exigences techniques» liées aux opérations de restauration des immeubles de la Casbah, a-t-il expliqué, indiquant que les opérations de relogement profiteront à toutes les familles qui y ouvrent droit.

## ALGER:

# Rétablissement de l'alimentation en gaz pour 700 abonnés à El Mohammadia

L'alimentation en gaz de ville de 700 abonnés à El Mohammadia (Alger) a été rétablie après une coupure causée par un sinistre sur une conduite du gaz survenu mardi dernier, a indiqué hier la Société de distribution d'électricité et du gaz d'Alger (SDA) dans un communiqué. Cette coupure a été provoquée «encore une fois» par des travaux de voirie, engagés par la direction des travaux public de la wilaya d'Alger, a précisé la direction de distribution d'El Harrach de SDA. Par ailleurs, la

Société nationale d'électricité et du gaz, Sonelgaz a indiqué que l'alimentation électrique a été rétablie pour près de 2.340 abonnés à Bordj El Kiffen après une coupure causée par un sinistre sur un câble électrique souterrain de haute tension survenu mardi dernier. Ce sinistre sur un câble électrique souterrain de haute tension a été enregistré hier mardi aux environs de 11h08, au niveau de la commune de Bordj EL Kiffen, ce qui a provoqué une coupure de l'alimentation électrique

pour près de 2340 clients résidents au niveau de la localité dite Douar Ben-Ziane, a fait savoir la même source. Cette coupure a également été provoquée par des travaux de voirie, engagés par la Direction des travaux publique de la Wilaya d'Alger. D'autre part, le siège commercial d'Ain Taya, de la direction de distribution d'El-Harrach (DDE) sera transféré dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain à la rue de la victoire à Ain Taya, a indiqué hier un communiqué de la DDE.

APS

## MDN

# LUTTE CONTRE LE TERRORISME Reddition d'un terroriste aux autorités militaires à Tamanrasset

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Tamanrasset, mardi, en possession de deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et 4 chargeurs garnis de munitions, a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, le terroriste Slimane Bachir, dit «Mohamed El-Amine» s'est rendu, le 18 juin 2019, aux autorités militaires à Tamanrasset (6<sup>e</sup> Région militaire). Le terroriste qui avait rallié les groupes terroristes en 2017, était en possession de deux (2) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et quatre (4) chargeurs garnis de munitions», précise le communiqué.

Par ailleurs, un détachement de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale «a arrêté, à Sidi-Bel-Abbès (2<sup>e</sup> RM), trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes», ajoute la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «suite à une patrouille de fouille et de recherche menée près de la bande frontalière à Tinzaouatine en 6<sup>e</sup> RM, un dé-

tachement de l'ANP a arrêté cinq (5) contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain, une importante somme d'argent en monnaie nationale s'élevant à un milliard et sept cent quarante millions de centimes (1.740.000.000), un téléphone satellitaire et divers objets, tandis que d'autres détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté (76) orpailleurs et saisi (32) groupes électrogènes et (22) marteaux piqueurs, à Djanet (4<sup>e</sup> RM)», note le communiqué.

Dans le même cadre, des Garde-côtes «ont saisi à El-Ghazaouet (2<sup>e</sup> RM), (68) kilogrammes de kif traité, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé à Tébessa (5<sup>e</sup> RM), un narcotraffiquant en possession de 1.875 comprimés psychotropes». D'autre part, des Gardes-côtes «ont déjoué à Annaba (5<sup>e</sup> RM) et Oran (2<sup>e</sup> RM), des tentatives d'émigration clandestine de (33) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que des Garde-frontières ont appréhendé à Tlemcen (2<sup>e</sup> RM), cinq (5) immigrants clandestins de différentes nationalités», ajoute le communiqué.